

# LA CHASSE

en région

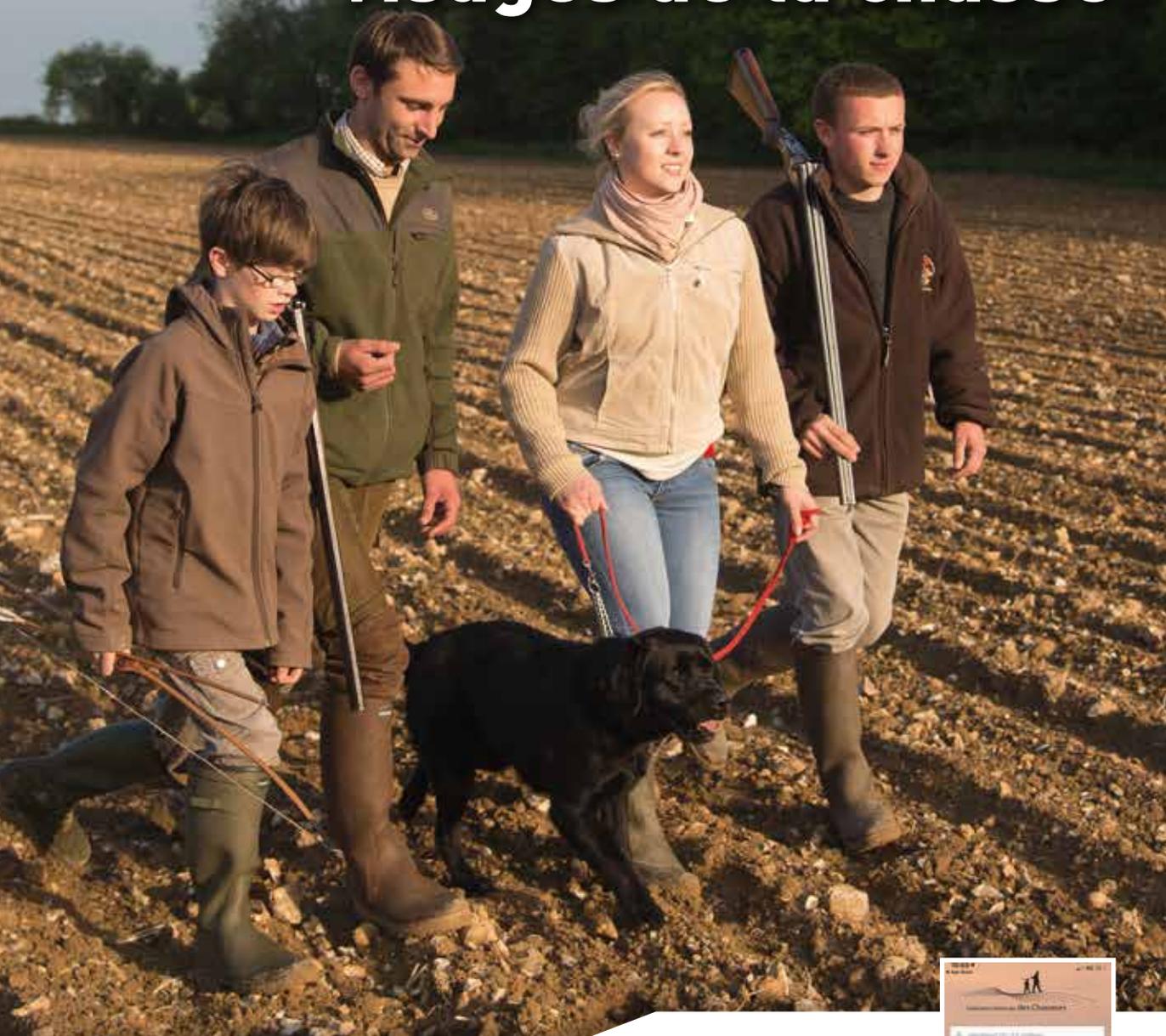
*Centre-Val de Loire*



#07 Septembre 2019

**DOSSIER**

## Les nouveaux visages de la chasse



**VIE FÉDÉRALE**

Permis à 0 € :  
dernières possibilités p. 6-8

**REPORTAGE**

**CHASSADAPT**  
mode d'emploi p. 9-11



DU 23 AOÛT AU 6 OCTOBRE

# C'EST L'OUVERTURE !

Tous les indispensables !

**TERRES & EAUX**  
La nature, ça se vit.

**PRIX  
EN  
BAISSE\***

**TOUTE L'ANNÉE\*,  
RIEN QUE  
POUR VOUS !**



### CARTOUCHES T3 PIGEON 12/70 36G X100

Les cartouches T3 Pigeon ont été conçues pour la chasse du pigeon notamment grâce à leur vitesse élevée. Calibre : 12/70. Charge : 36 grs. Culot : 16 mm.

Existe en plomb n° 4, 5 ou 6.

Pack de 100 cartouches. Réf. : 9917501

**PRIX  
EN BAISSÉ**

Le pack

**29€<sup>99</sup>**

au lieu de  
**37,99€**

**Découvrez  
notre catalogue  
« C'est l'ouverture »**

en magasin  
et en scannant  
ce QR Code :



POUR L'ACHAT SIMULTANÉ DE 2 PACKS  
DE CARTOUCHES T3 PIGEON CLEVER  
**Une montre étanche**  
**OFFERTE<sup>(1)</sup>**  
d'une valeur  
de 29,99 €



➔ Rejoignez-nous sur [terreseteaux.fr](http://terreseteaux.fr), &

**PROFITEZ DE CES OFFRES DANS LE MAGASIN TERRES & EAUX LE PLUS PROCHE DE CHEZ VOUS !**

Nos magasins sont ouverts du lundi au jeudi de 9h à 12h30 et de 14h à 19h30, le vendredi et le samedi de 9h à 19h30.

**45-LOIRET : ORLÉANS SAINT-CYR-EN-VAL • 72-SARTHE : LE MANS - SAINT-SATURNIN**



**C**hers amis (es) chasseurs et adhérents (es)  
L'actualité cynégétique nationale a été pour le moins chargée cette année. Des évolutions significatives et nécessaires de notre passion commune voient le jour. Parmi les nombreux axes de cette réforme globale de la Chasse, le permis national à 200 € qui était attendu. Comme je m'y étais engagé, la diminution du coût de la validation nationale s'accompagne cette saison d'une diminution du coût de la validation départementale qui passe d'environ 160€ sans assurance à 130€. La diminution du permis apporte une économie réelle de plus de 500 000€ aux chasseurs du Cher ayant validés leur permis l'an passé. La réforme en cours a aussi pour ambition de moderniser la chasse sous toutes ses formes et ses représentations. Je veux citer pour exemple le déploiement de la gestion adaptative, au

travers de l'application « ChassAdapt » qui permet aux chasseurs de suivre leurs prélèvements et les quotas nationaux imposés pour certaines espèces. C'est aussi la preuve que nous savons prendre nos responsabilités dans la gestion des espèces.

L'année 2019 marque aussi la fin de l'opération « Permis de Chasser à 0€ ». Cette année, ce sont encore plus de 500 lauréats qui nous font le plaisir de nous rejoindre.

Il ne faut pas non plus oublier de conserver les chasseurs existants et cela passe par une maîtrise des postes de dépenses importants afin de ne pas augmenter encore un peu plus les cotisations. C'est pourquoi le dossier des dégâts de grand gibier dont le budget représente 50% du budget fédéral et la maîtrise des populations de sangliers deviennent LA priorité fédérale. Les données de prélèvements déclarés de sangliers dans le département sont records : 18 000. La pression de chasse a été augmentée et je vous en remercie mais cela sera-t-il suffisant ?

Toujours au sujet des populations de sangliers et des dégâts, le Schéma Départemental de Gestion Cynégétique approuvé par Mme la Préfète le 26 décembre dernier prévoit la mise en place d'une ligne de conduite avec des mesures fortes sur les secteurs à problèmes (voir page 32 et 33). Nous devons répondre à une obligation de résultat.

Actuellement, l'agrainage, qui peut contribuer à la réduction des dégâts, est maintenu dans sa forme actuelle mais la Préfecture peut le remettre en cause à tout moment en l'absence de résultats.

Attention, le petit gibier ne doit pas être mis de côté et laissé pour compte. Les efforts consentis pour le faisan portent leurs fruits et nous ne pouvons qu'encourager les territoires volontaires à continuer dans ce sens. C'est pour cela que le budget fédéral alloué aux actions en faveur du petit gibier a évolué à la hausse ces deux dernières années car c'est une volonté de notre part.

Autre priorité fédérale, conforter nos liens avec vous, parce que vous êtes, avec les agriculteurs, les acteurs majeurs de la Chasse sur les territoires et nous nous devons d'améliorer nos services à votre égard, le tout dans votre intérêt et dans l'intérêt général. Nous avons déjà, dans cet esprit, organisé vingt-huit réunions locales entre janvier et mars auxquelles tous les responsables de territoires ont été conviés.

Je ne peux pas terminer sans parler de la sécurité à la chasse, ce sujet est primordial, sinon le plus important. Les chiffres des accidents mortels pour la saison 2018/2019 montrent les progrès réalisés des chasseurs. Les efforts et les mesures que nous prenons tous ensemble pour améliorer la sécurité portent leurs fruits. Je ne peux que vous en féliciter et vous encourager à continuer dans ce sens. C'est cette évolution et les changements en cours qui contribueront à améliorer l'image de la Chasse et des chasseurs

En vous souhaitant une bonne saison cynégétique,



**Date d'ouverture de la chasse pour la saison 2019-2020 : Dimanche 22 septembre 2019 à 8h30**

**F.H. DE CHAMPS**  
PRÉSIDENT DE LA FDC18

## SERVICE TECHNIQUE

### → Nous contacter

➤ **Christophe BOUILLY**  
SOLOGNE - 06 87 68 78 11  
c.bouilly.fdc18@chasseurdefrance.com

➤ **Julien BRAHITI**  
V.D.GERMIGNY - 06 45 70 93 67  
j.brahiti.fdc18@chasseurdefrance.com

➤ **J. Michel LAFON**  
CHAMP.BERRI.SUD - 06 86 67 90 28  
jm.lafon.fdc18@chasseurdefrance.com

➤ **Didier NIOT**  
CHAMP.BERRI.OUEST - 06 16 70 17 20  
d.niot.fdc18@chasseurdefrance.com

➤ **Fabien NOUAILLE**  
CHAMP.BERRI.EST - 06 28 30 81 94  
f.nouaille.fdc18@chasseurdefrance.com

➤ **Jérôme RACLIN**  
PAYS-FORT V.D.LOIRE - 06 28 30 81 88  
j.raclin.fdc18@chasseurdefrance.com

➤ **Antoine VOISIN**  
BOISCHAUT MARCHE - 06 11 65 38 60  
a.voisin.fdc18@chasseurdefrance.com

## SOMMAIRE

**04-05 → ACTUALITÉS LOCALES**

**06-08 → VIE FÉDÉRALE**

Bilan plus que positif pour le permis à 0€

**09-11 → REPORTAGE**

CHASSADAPT : le carnet de chasse numérique

**12-13 → LES ACTUALITÉS RÉGIONALES**

**14-29 → DOSSIER**

Les nouveaux visages de la chasse

**30 → PAROLE AUX ASSOCIATIONS**

Association départementale des chasseurs de grand gibier du cher

**32-33 → RÉGLEMENTATION**

Une nouvelle « ligne de conduite » indispensable pour le sanglier dans le cher.

**34-37 → FORMATION**

**38 → INFOS PRATIQUES**

LA CHASSE EN RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE  
Édition du Cher - N°07 SEPTEMBRE 2019

ÉDITEUR Fédération Départementale des Chasseurs du Cher, 22 rue Charles-Durand CS 70326 18023 Bourges Cedex.  
Tél. : 02 48 50 05 29 - fdc18@chasseurdefrance.com  
www.chasseurducentrevallde Loire.fr/fdc18/

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION F-H de Champs

RÉDACTEUR EN CHEF : Philippe Ageny

RÉDACTION : Willy Gerbaud, Xavier Gasselín et le Service Technique de la Fédération

MISE EN PAGE ET IMPRESSION - RÉGIE PUBLICITAIRE - ROUTAGE : L'Imprimerie Média, rue des Albizias - BP 30009 - 41700 Contres  
Tél. 02 54 52 41 00 - media@wanadoo.fr

CRÉDITS PHOTOS Dominique Gest, Xavier Gasselín et le service technique de la FDC18

TARIF DE L'ABONNEMENT 6€ /an

TIRAGE : 13 000 exemplaires.

DÉPÔT LÉGAL À PARUTION. Publication Quadrimestrielle. Toute copie, même partielle, sans autorisation préalable, reste interdite.  
ISSN : 2557-3578

... RETROUVEZ  
D'AUTRES ACTUS  
SUR NOTRE SITE...

## MANIFESTATION

### → Morogues fête le champignon le samedi 26 octobre

Depuis plusieurs années, en partenariat avec le Cercle mycologique Berry Sologne, la FDC 18 organise un inventaire des champignons présents sur le site des Places à Morogues. Une nouvelle cueillette est programmée, cette année, le samedi 26 octobre 2019 avec au programme : prospection des champignons le matin et détermination des espèces. Cette journée est ouverte aux adhérents du cercle mycologique comme aux chasseurs du département. En fin de matinée, pour la première fois, il est prévu de cuisiner et de déguster des espèces comestibles tel que lactaires ou russules par exemple, si elles sont présentes. Rien de mieux qu'une bonne dégustation pour des échanges constructifs entre tous les utilisateurs de la nature. Cette sortie peut être annulée si les conditions climatiques ont empêché la pousse des champignons.

→ **Infos complémentaires :**  
**Sur réservation uniquement auprès de la FDC 18**  
**Jean-Michel Lafon**  
**[jm.lafon.fdc18@chasseurdefrance.com](mailto:jm.lafon.fdc18@chasseurdefrance.com)**  
**Portable. : 06 86 67 90 28**



→ *Un cèpe qui attend d'être ramassé.*

## → Succès pour l'opération « Balance ton nid » des chasseurs de gibier d'eau

L'Association Nationale des Chasseurs de Gibier d'Eau (ANCGE) a lancé l'opération « balance ton nid ». Le principe est simple : installer des nids dès la fin de la chasse au gibier d'eau et les retirer dès la fin de période de reproduction en juillet pour favoriser la reproduction des oiseaux d'eau. Tous les chasseurs, propriétaires ou gestionnaires de zone humide, adhérents



→ *Un des nidoirs, lors de son installation, sur le site de Morogues, très vite occupé dès le printemps !*

ou non à l'ANCGE, étaient invités à participer au projet. À Morogues, la FDC 18 a installé 10 nidoirs sur l'étang du territoire des Places selon les percepts des chasseurs de gibier d'eau : c'est à dire un nid installé entre 50 et 70 centimètres au-dessus du niveau d'eau. Cet été, plus de la moitié des nids ont été occupés au moins une fois par des anatidés.

→ **Infos complémentaires :** Si vous avez un étang, n'hésitez pas à fabriquer et à poser ces nidoirs, ils sont très efficaces. Vous trouverez toutes les précisions nécessaires sur le site de l'ANCGE à la page : <http://www.ancge.fr/actualites/actualites-ancge/145-operation-balance-ton-nid>

## ENVIRONNEMENT

### → Le Cher Propre 2019

Comme les années précédentes, l'opération «J'aime le Cher propre», initiée par les chasseurs de gibier d'eau (Association Départementale des Chasseurs d'Oiseaux Migrateurs du Cher et Association des Chasseurs du Domaine Public Fluvial sur la rivière Cher) se déroulera le samedi 14 septembre 2019. Cette opération est coordonnée par la Fondation pour la Protection des Habitats de la Faune Sauvage, financée par les chasseurs, dans le cadre des opérations «Fleuves et rivières propres» en France et qui pour la rivière le Cher concerne aussi ce même jour l'Indre et Loire. Vous trouverez les informations sur le site : <http://www.fleuves-rivieres-propres.fr/>.

Dans notre département, « J'aime le Cher propre » est soutenue par les municipalités et communautés de communes de Brinay, Bruère-Allichamps, Châteauneuf sur Cher, Saint-Amand-Montrond, Saint



→ L'opération se déroulera cette année le samedi 14 septembre 2019.

Florent sur Cher et Sainte-Thorette sur lesquelles se trouvent les lieux de rendez-vous. Toutes les personnes attentives au respect et à la protection de la nature sont invitées : chasseurs, pêcheurs, kayakistes mais également simples citoyens concernés par cette démarche.

Merci aux partenaires ainsi qu'à tous les participants pour cette opération en faveur de l'environnement et rendez-vous nombreux pour cette nouvelle journée de nettoyage.

## ASSOCIATIONS

### → Liste des conducteurs de chiens de sang pour le département du Cher



Association pour la Recherche du Grand Gibier Blessé (A.R.G.G.B.)  
Union Nationale pour l'Utilisation du Chien de Rouge (U.N.U.C.R.)  
Les conducteurs de chiens de sang sont des bénévoles, n'hésitez pas à faire appel à eux, leurs services sont gratuits. Ils sont répartis sur tout le Cher et les départements limitrophes; faites appel au plus proche ; si celui-ci ne répond pas, laissez un message et faites appel à un autre conducteur.

Christian BEAUVOIS Montigny Tél. 02.48.59.86.72 ou 06.79.87.79.71  
Danielle CACARD Berry-Bouy Tél. 02.48.26.87.69 ou 06.74.16.01.25  
Manuel DA SILVA Vasselay Tél. 02.48.69.44.92 ou 06.89.45.22.23  
Pascal MENNETEAU Serruelles Tél. 02.48.25.19.75 ou 06.85.11.16.33  
Patricia PAWLAK Vierzon Tél. 02.48.71.57.45 ou 06.68.68.57.45  
Marie-Line REYNIER Soulangis Tél. 06.71.40.06.91  
Daniel SALMON Baugy Tél. 02.48.26.19.41 ou 06.77.65.60.65  
Samuel STRUB St Hilaire de Court Tél. 06.68.89.89.16 ou 09.81.39.98.29

#### Conducteurs limitrophes

Serge AGOGUE Tronsanges (58) Tél. 03.86.37.86.70 ou 06.83.20.65.50  
Christian MAUDRY Cosne/loire (58) Tél. 03.86.28.22.34 ou 06.73.75.67.03  
Bertrand DESIRE Mers/Indre (36) Tél. 02.18.03.11.76 ou 06.22.42.15.03  
Alain BOUCHENY Chaon (41) Tél. 06.24.72.46.73 ou 02.54.88.42.48  
J.Laurent JOURNOUX Lamotte/Beuv (41) Tél. 02.54.96.81.60 ou 06.23.30.58.15  
Guy SUCHAUD Chaon (41) Tél. 06.72.16.79.14 ou 02.54.88.42.07  
Alexandre ROCHON Bonny/Loire (45) Tél. 06.17.98.55.78  
Estelle DROUOT Raveau (58) Tél. 06.23.90.64.

### → Un bracelet sanglier de remplacement suite à une recherche

Vous pouvez bénéficier du remplacement de tout BRACELET fermé sur un sanglier ayant fait l'objet d'une recherche au sang.

Pour bénéficier de ces dispositions, tout chasseur devra respecter les conditions suivantes :

- 1- La recherche du gibier blessé doit être réalisée par un conducteur agréé ARGGB ou UNUCR.
- 2- Chaque recherche devra faire l'objet d'une ATTESTATION par ce conducteur agréé.
- 3- La distance de recherche réalisée devra être d'au moins 500 mètres.
- 4- Le délai de recherche devra être au minimum d'une nuit après le tir.

Cette mesure vise à favoriser tous les chasseurs qui respectent au mieux les règles d'éthique de la chasse.



→ Grâce à une campagne de communication performante, le nombre de candidats à l'examen a doublé. Plus de 500 lauréats contre 250 avant la mise en place de l'opération.

## Bilan plus que positif pour le permis à 0€

**Le dispositif du permis de chasser à 0€, mis en place par la FDC 18, prend fin le 31 décembre 2019. Le bilan est largement positif et a permis des avancées en matière de recrutement de nouveaux chasseurs.**

Chaque année, la Fédération des chasseurs du Cher perd 2% de chasseurs. Pour limiter l'hémorragie des permis, la FDC 18 a mis en œuvre l'opération du permis à 0€ en 2017 pour trois années. La FDC 18 a choisi de participer à cette opération sur ses fonds propres (enveloppe de 80 000€ par an) pour financer la gratuité de l'examen et la première validation.

### 75 % DE RÉUSSITE

Grâce à une campagne de communication performante, le nombre de candidats à l'examen a donc doublé (plus de 500 lauréats contre 250 avant la mise en place de l'opération) avec le même taux de réussite que les années précédentes (avoisinant les 75 %). « Il faut souligner l'excellent partenariat entre la FDC 18 et l'ONCFS quant à l'organisation des sessions » se félicite François-Hugues de

Champs, président de la FDC 18. En parallèle de cette action, la Fédération a travaillé à un accompagnement quasi personnalisé des jeunes Nemrods.

Un guide d'accueil pour faciliter l'accès aux territoires de chasse a connu un véritable engouement avec parfois de bonnes surprises comme l'intégration de jeunes chasseurs aux territoires invitants. Parallèlement, pour diminuer sensiblement le coût de la chasse, des partenariats ont été établis avec des commerçants pour proposer des offres spécifiques aux jeunes chasseurs.

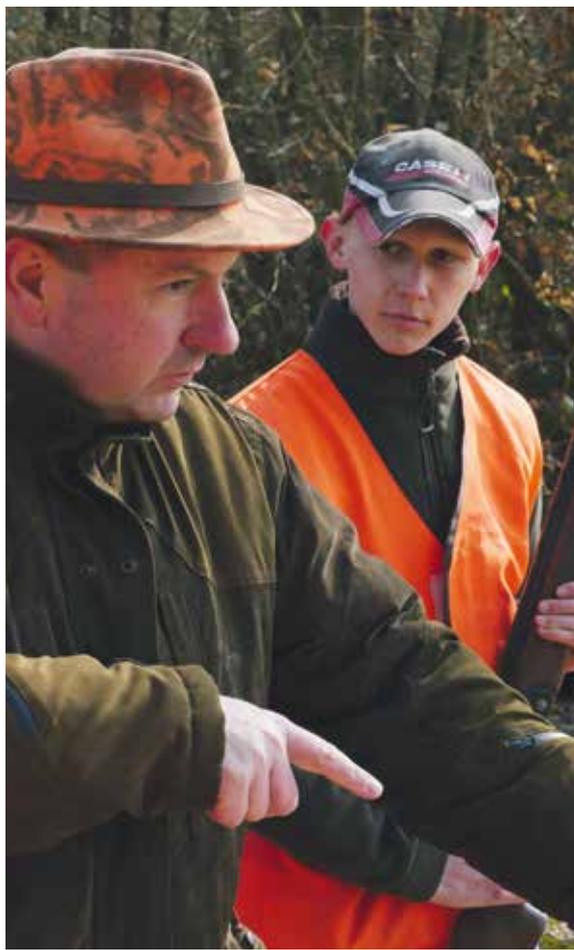
**« Il faut souligner l'excellent partenariat entre la FDC 18 et l'ONCFS quant à l'organisation des sessions »**

## 2019, DERNIÈRE ANNÉE : ENCORE QUELQUES PLACES

Le recrutement, mission première de l'opération, a été à la hauteur des ambitions de la FDC 18. «*Les bénéficiaires du permis à 0€, en terme de communication, ne sont pas mesurables* » développe Willy Gerbaud, directeur de la Fédération «*mais cette opération peut participer à améliorer l'image de la chasse notamment en faisant découvrir la formation des chasseurs lors de la préparation à l'examen auprès des candidats les moins avertis qui ne connaissent pas du tout la chasse* ». Parmi les effets bénéfiques recensés : cette opération a permis de battre en brèche les idées reçues comme le coût exorbitant de l'examen du permis de chasser.

Il reste encore quelques places pour bénéficier du dispositif du permis à 0€ avant sa clôture le 31 décembre 2019.

par Xavier GASSELIN



→ Il reste encore quelques places pour bénéficier du dispositif du permis à 0€ avant sa clôture le 31 décembre 2019

## → A quand un permis sans arme à feu ?

« Il faut évoluer avec son temps ainsi qu'à la demande » explique François-Hugues de Champs qui soumet l'idée d'un permis de chasser sans arme à feu dans les années à venir. Afin de toucher un public plus large, séduit par la chasse, mais rebuté par l'arme à feu, le Président de la FDC 18 s'enquiert de la mise en place d'une formule innovante à destination de nouveaux entrants qu'ils soient veneurs, archers, fauconniers, traqueurs,... les femmes également, de plus en plus nombreuses à passer le permis, sont sensibles à cet aspect de l'examen. Et d'ajouter : « Nous nous privons de chasseurs finalement ! ». En terme de communication, ce serait aussi une formidable évolution. Une idée qui doit faire son chemin.



→ Le Président François-Hugues de Champs soumet l'idée d'un permis de chasser sans arme à feu dans les années à venir. Une idée à suivre.

# En clair, c'est la relève !

## Trois questions à Bernard Ozon, Président de l'association de chasse des Brelots à Méry-es-Bois au sujet de l'accueil de « nouveaux permis ».

### Pourquoi avez-vous offert des invitations à de « nouveaux chasseurs » au sein de votre territoire dans le cadre du dispositif du permis à 0€ ?

Bernard Ozon : « Tout simplement car il est difficile de trouver des participations de chasse à un prix raisonnable surtout en Sologne pour les nouveaux permis. C'était donc le souhait de toute l'équipe de chasse d'accueillir des nouveaux chasseurs. Nous avons offert deux journées de chasse l'année dernière et nous avons reçu deux « nouveaux permis » âgés de 40 et 65 ans ».

### Quel est le bilan de votre participation à cette opération ?

B.O. : « Notre équipe est vieillissante comme un peu partout dans le département je pense et nous avons donc souhaité intégrer des jeunes chasseurs en proposant des participations à prix avantageux. Ces jeunes, venus par le biais de la Fédération ou par nos participants (grand-père, famille, ami,...), bénéficient de prix réduits mais sont considérés comme des actionnaires à part entière. Ils prennent part à la vie de la chasse. En clair, c'est la relève ! »



→ Bernard Ozon : « Les jeunes sont très sérieux. Ils ont de bonnes connaissances de la faune, respectent parfaitement les règles de sécurité et adoptent une très bonne éthique ».

### Pensez-vous que cette opération est indispensable à l'intégration des nouveaux chasseurs ?

B.O. : « Les jeunes sont très sérieux. Ils ont de bonnes connaissances de la faune, respectent parfaitement les règles de sécurité et adoptent une très bonne éthique. Bien souvent, c'est grâce à la formation qualitative dispensée lors du passage de l'examen du permis de chasser. Ils sont plus aptes que nous à porter la bonne parole sur les réseaux sociaux par exemple et à expliquer le rôle environnemental de la chasse ».



# CHASSADAPT : le carnet de chasse numérique

**Les chasseurs sont eux aussi à la pointe de la technologie avec l'application CHASSADAPT qui permet d'enregistrer ses prélèvements en temps réels. Explications.**

**C**HASSADAPT a été conçue pour les chasseurs afin qu'ils enregistrent leurs prélèvements en temps réel sur leur smartphone, qu'ils suivent les quotas nationaux et qu'ils puissent avoir connaissance de leur historique de prélèvement. Tout cela afin de faciliter le plus possible la vie du chasseur et tout cela gratuitement bien entendu ! Cette application, développée par la FNC et propriété des chasseurs de France, est un « carnet de chasse numérique » gratuit, simple et pratique d'utilisation. Elle permet de noter ses prélèvements en quelques clics directement sur le terrain, en temps réel, même sans réseau Internet. Disponible dès à présent sur les magasins d'applications (Google Play et App Store) des smartphones.



L'outil officiel pour la gestion adaptative des espèces gibier, c'est-à-dire pour déclarer facilement ses prélèvements sur le terrain, notamment pour les espèces ou modes de chasse à déclaration obligatoire et pour suivre l'état de consommation de vos quotas ou PMA nationaux. De plus, elle conserve tous vos historiques de prélèvements, consultables ainsi plus facilement.

**Avec CHASSADAPT, entrez dans la chasse du XXI<sup>ème</sup> siècle !**

## **FACILITER LA VIE DU CHASSEUR**

Pour ses utilisateurs, dès la saison 2019-2020, elle remplacera progressivement les carnets papiers et languettes/bagues obligatoires, en commençant par le carnet Bécasse. Plus de corvée de retours des carnets à la FDC, de stylo etc... Une vraie simplification de la vie du chasseur qui dispose d'un smartphone bien sûr. Elle sera ainsi à l'avenir

## **GRATUIT, SIMPLE ET PRATIQUE**

Cette application a été réalisée en coopération avec la police de l'ONCFS. Un retour d'expérience a été réalisé à l'issue de cette première année avant d'étendre à d'autres espèces cette application et à proposer aux chasseurs de bécasse la dématérialisation du carnet papier. Petite précision importante, pour cette saison en cours, vous aurez le choix entre CHASSADAPT et le carnet papier. Chasseurs, n'hésitez donc pas à la manipuler au maximum ! Essayez-là dès cette saison !

# CHASSADAPT : mode d'emploi

**Cette application est outil opérationnel pour déclarer vos prélèvements.  
A commencer, cette saison, par la bécasse dans le Cher.**

## TÉLÉCHARGEMENT

Chaque chasseur doit créer son compte lors de la toute première utilisation.

- L'application doit être installée sur un smartphone Android (Samsung, Huawei, Wiko, etc.) ou iOS (iPhone).
- Connexion Internet (3G, 4G, Wifi).
- Se munir de sa validation du permis valable pour la saison en cours.

## CRÉATION DE COMPTE

Cliquez sur chaque champ, un clavier numérique apparaît. Tapez les informations demandées. A commencer par votre numéro d'identifiant guichet unique à 14 chiffres situé sous la barre de votre validation puis votre date de naissance. Enfin, créer votre mot de passe en six chiffres.

Finalisez la création de votre compte en cliquant sur « valider ». Message de finalisation : « Succès ».

Vous accédez à l'accueil, après avoir cliqué sur « Continuer » ou « Voir le tutorial »

## DÉCLARER UNE ESPÈCE

- choisir l'espèce
- la quantité de prélèvements
- sélectionner le département

Autoriser la récupération des données de géolocalisation.

Ensuite, il faut sélectionner l'espèce, après avoir cliqué sur « Espèce » :

Choisir une catégorie

Puis choisir l'espèce associée

L'espèce sélectionnée vient s'inscrire dans le champ « Espèce ».

Valider le nombre et le département.

En revenant dans l'historique, il est possible d'accéder au détail du prélèvement.



→ **Chaque déclaration crée à un QR Code crypté à présenter en cas de contrôle.**



→ Exemple de QR Code

## → Questions/réponses sur l'application CHASSADAPT

### • Est-il obligatoire de continuer à utiliser les carnets de prélèvement papier ?

Non, lors de votre validation annuelle, vous devrez choisir la déclaration numérique via ChassAdapt ou le carnet papier. Lorsque vous avez choisi l'une de ces deux solutions, l'enregistrement de votre demande verrouillera l'accès à l'autre solution. Si vous faites le choix du numérique, vous ne recevrez pas de carnet papier de la part de votre Fédération et serez dans l'obligation de déclarer tous vos prélèvements de l'espèce considérée via l'application ChassAdapt. Dans le cas contraire, si vous choisissez de conserver le carnet de déclaration papier, il ne vous sera pas possible de déclarer cette espèce dans l'application.

### • Est-il nécessaire d'avoir une connexion « réseau » ou Internet pour déclarer un prélèvement ?

Si vous prévoyez de chasser dans un secteur où il n'y a peu ou pas de réseau, avant de partir, connectez-vous à ChassAdapt, l'application restera ouverte pendant 24 heures, ce qui permet l'utilisation courante (déclaration d'un prélèvement, consultation des informations sur les quotas, consultation de votre historique, ...) sans avoir d'accès au réseau. Une synchronisation de vos données s'effectuera dès que vous aurez de nouveau accès à Internet.

### • Importance de déclarer un prélèvement sur le lieu même ?

Tout comme les carnets papiers, il est obligatoire que le chasseur fasse sa déclaration sur les lieux même du prélèvement. L'application CHASSADAPT a pour objectif, à terme, de remplacer les carnets papiers, mais le fonctionnement de déclaration immédiate restera à priori le même.

### • Que faire en cas de contrôle ?

En cas de contrôle, le chasseur doit présenter l'historique de ses déclarations et les QR Codes de l'espèce contrôlée. Pour cela, à partir de l'historique, il suffit de cliquer sur une ligne de déclaration pour faire apparaître le détail dont le QR code. Le contrôleur pourra alors lire avec son application officielle dédiée le QR Code et vérifier que l'oiseau prélevé a été enregistré ainsi que la conformité de la déclaration. Le contrôleur pourra également demander à voir l'historique afin de vérifier le respect du PMA journalier ou semainier éventuellement existant dans le département.

### • Comment donner une pièce de gibier à un ami ?

Après avoir effectué une déclaration de prélèvement, vous avez la possibilité de donner votre pièce de gibier à un ami. Pour cela, il suffit d'aller sur la page "historique" et de cliquer sur la ligne de votre déclaration. Vous trouverez en bas de la page, sous l'image du QR Code, le bouton « donner ».

Après avoir sélectionné l'animal que vous souhaitez donner, cliquez sur le bouton pour pouvoir envoyer le QR Code via une des applications du téléphone (SMS, WhatsApp, Mail, etc.).



... L'ACTU EN CONTINU  
SUR NOTRE SITE...

## MALADIE DE LYME

### → RWS lance l'opération « La chasse au sens propre »

Les chasseurs la connaissent bien : la borréliose de Lyme, maladie infectieuse transmise par piqûre de tique, peut toucher aussi bien les animaux que les hommes et engendrer de graves problèmes articulaires, neurologiques, cardiaques, digestifs ou encore cutanés. Face à ce fléau qui touche directement le monde de la chasse, la marque RWS organise une opération de collecte de douilles usagées de munitions rayées aux fins de les recycler pour générer des fonds destinés à la lutte contre la maladie. L'opération, baptisée « La chasse au sens propre », consiste, pour tous les armuriers participant, à remplir un carton de douilles usagées, à le retourner à la

société Ruag Ammotec qui, elle, prend en charge le coût du retour. Les douilles sont alors vendues à une société de recyclage et les bénéfices de cette opération sont reversés à IFL (International fund for research on lyme disease), une structure indépendante et bénévole dont l'objectif est de collecter des fonds destinés à financer la recherche contre la maladie de Lyme.



➔ Plus d'informations : [www.rws.de](http://www.rws.de)

## RÉFORME DE LA CHASSE

### → La loi promulguée !

La loi portant création de l'Office français de la biodiversité (OFB), modifiant les missions des fédérations des chasseurs et renforçant la police de l'Environnement a été promulguée le 24 juillet.

Elle institue donc, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020, ce nouvel établissement public à caractère administratif qui intégrera les missions, périmètres d'intervention et agents de l'Agence française de la biodiversité (AFB) et de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS). En plus de la délivrance du permis de chasser, elle assurera notamment des missions :

- de police administrative et judiciaire relatives aux espèces, à la chasse et à la pêche... ;
- de connaissance et d'expertise sur la faune sauvage et les milieux naturels, ainsi que de communication et de sensibilisation ;
- d'appui à la conception, à la mise en œuvre et à l'évaluation des politiques de l'eau et de la biodiversité...

Les pouvoirs de police des inspecteurs de l'Environnement sont, de plus, renforcés, pour accroître le caractère dissuasif du dispositif de répression des infractions.

Cette loi modifie également les missions des fédérations départementales des chasseurs (FDC) et certaines conditions d'exercice de la chasse. Citons par exemple la mise en place d'un fonds pour la mise en œuvre d'actions de protection et de reconquête

de la biodiversité financé par les chasseurs et l'État ou l'OFB, le renforcement des mesures de sécurité à la chasse, la délivrance des autorisations de chasser accompagné par les FDC, la collecte et la production de données pour le compte du Ministère de l'Environnement (transmission à l'OFB) dont celles relatives aux prélèvements des espèces soumises à gestion adaptative, la mise en œuvre des plans de chasse par le président de la FDC ou encore l'interdiction du nourrissage en vue de concentrer des sangliers sur un territoire...

La loi instaure également le principe de gestion adaptative de certaines espèces (liste définie par décret ministériel). Il s'agit d'ajuster régulièrement les prélèvements de ces espèces en fonction de l'état de conservation de leur population et de leur habitat, en s'appuyant sur les connaissances scientifiques relatives à ces populations. Des quotas de prélèvement pourront être déterminés nationalement ou par territoire.

Les conditions d'application de toutes les nouvelles dispositions établies par la loi du 24 juillet 2019 seront précisées dans des décrets non publiés encore à la date de rédaction du présent article. Nous ne manquerons bien évidemment pas de vous tenir informés !

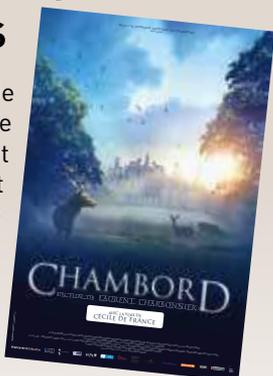
➔ Retrouvez l'actualité de la chasse en région : [www.chasseurducentrevaleloire.fr](http://www.chasseurducentrevaleloire.fr)

## CINÉMA

### → « Chambord » : l'histoire des pierres et des poils

2019 célèbre les 500 ans de la construction du château de Chambord (Loir-et-Cher) et de la Renaissance. Laurent Charbonnier en retrace l'histoire au cours d'un film intitulé « Chambord », qui raconte ces 500 ans autant sur le plan des hommes et des pierres qu'au regard des animaux du domaine. 500 hivers durant lesquels la salamandre s'est cachée dans la cavité d'un gros chêne mort pour hiberner, 500 printemps au cours desquels les hirondelles de retour de migration se sont affairées à la construction de leur nid, 500 étés qui ont vu le martin-pêcheur guetter sa proie depuis son perchoir au-dessus de la rivière, 500 automnes faisant résonner le brame des cerfs dans les sous-bois. Et pendant ce temps, de François 1<sup>er</sup> à nos jours, 500 ans d'architecture, de constructions, de vies et de morts, d'histoire patrimoniale et de patrimoine naturel se sont entremêlés ici.

➔ « Chambord » est à découvrir en avant-première le 19 septembre dans les cinémas de la région.



## SAISON 2019-2020

### → Toutes les dates d'ouverture générale de la chasse

Cette année, la date d'ouverture générale de la chasse dans les départements du Cher, d'Eure-et-Loir, de l'Indre, d'Indre-et-Loire et du Loir-et-Cher est fixée au 22 septembre 2019.

Dans le Loiret, la chasse ouvre une semaine plus tôt, le 15 septembre.

**ATTENTION** : des dates spécifiques peuvent être imposées par arrêté préfectoral en fonction des espèces chassables et de la localisation de votre territoire de chasse. Pour plus de détails sur ces dates et les conditions spécifiques de chasse, n'hésitez pas à consulter le site Internet de votre fédération départementale.

➔ Retrouvez toutes les dates spécifiques sur le site Internet de votre département : [chasseurducentrevaleloire.fr](http://chasseurducentrevaleloire.fr)

## AGRIFAUNE

### → Bords de champs : un mélange de semis efficace

Épieds-en-Beauce (45) accueillait, le 28 mai dernier, la journée de présentation des travaux Agrifaune menés dans le Loiret et l'Eure-et-Loir autour du semis et de la gestion des bordures de champs. Une centaine de participants étaient présents parmi lesquels des techniciens et élus des partenaires d'Agrifaune dont font partie les Fédérations de chasseurs. L'opération consistait, depuis 2012, à expérimenter sur les bordures extérieures de champs un semis de mélange d'une flore non problématique

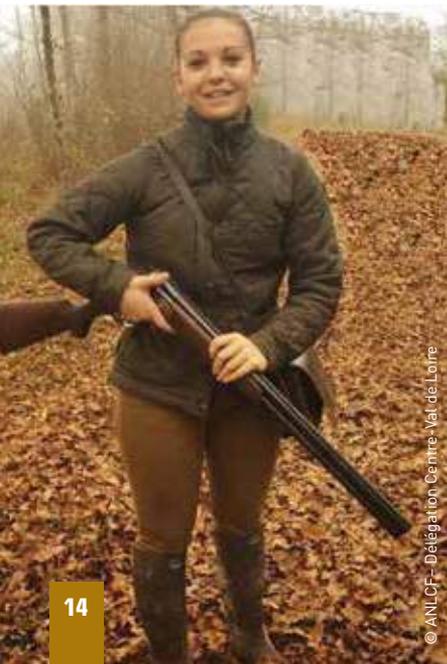
pour les cultures, en lieu et place d'adventices inopportunes. Six mélanges ont ainsi été testés et l'un d'eux a été retenu pour ses intérêts écologiques et agronomiques. Des intérêts que les participants ont pu constater l'après-midi, en se rendant sur l'exploitation de Laurent Gasnier, président de l'association Hommes et territoires. Là, ils ont pu valider l'effet positif du semis retenu en comparant une bordure ressemée à une bordure témoin.

➔ Plus d'informations sur [hommes-et-territoires.asso.fr](http://hommes-et-territoires.asso.fr)





# Les nouveaux visages de la chasse



© ANLCF - Délégation Centre-Val de Loire

© A.-S. Perraudin

© X. Gasselin

© ANLCF - Délégation Centre-Val de Loire

© ANLCF - Délégation Centre-Val de Loire



© U.P.



© J.-C. Yvon



## Ne nous voilons pas la face :

dire qu'on pratique la chasse n'est pas chose aisée, aujourd'hui. Les courants écologistes et vegans mènent la vie dure aux chasseurs, balayant d'un revers de main leurs arguments et, du même coup, leur passion – au prétexte que celle-ci serait « amoral ». Pourtant, la chasse, si elle est l'activité la plus ancienne de l'Humanité, n'a plus du tout le même visage qu'il y a ne serait-ce que trente ans...

Encadrés par la réglementation et la formation – qu'elle soit obligatoire ou non, du reste – mais aussi simplement investis par cette plus vaste question du respect de la nature, du climat et de l'environnement, partagée par le grand public, les chasseurs d'aujourd'hui vivent leurs pratiques différemment des générations précédentes : une chasse plus « responsable », plus « réfléchie » – en fait, une chasse à l'image de la société qui se questionne sur son avenir.

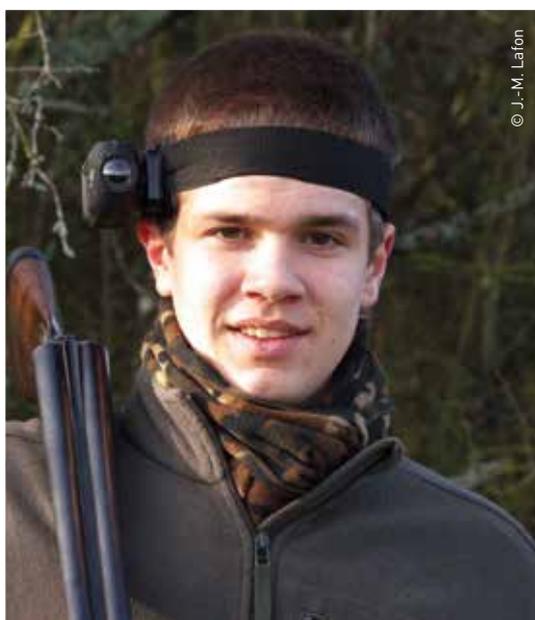
Désormais, sur la base commune de l'amour de la chasse, de la nature et de la gestion des territoires, on chasse souvent pour se retrouver, surtout, sur un plan humain entre gens de même état d'esprit – et de même déontologie. Et il devient tout aussi intéressant de se réunir autour d'une formation qu'au cours d'une journée d'échanges entre jeunes, entre femmes ou entre aficionados d'une même pratique.

Ce sont ces nouveaux visages de la chasse que *La Chasse en région Centre-Val de Loire* vous propose de découvrir dans ce dossier qui présente plusieurs aspects et pratiques autour de cette activité éminemment humaine et plus que jamais profondément conviviale qu'est la chasse aujourd'hui.



© J.-C. Yvon

Gaëlle CHALUDE



© J.-M. Lafon



© ANLFCF – Délégation Centre-Val de Loire

→ LA CHASSE AU FÉMININ

# Les ambassadrices d'une passion

**Actives en région Centre-Val de Loire, les chasseresses se regroupent pour partager entre elles leur passion, et avec le plus grand nombre leur amour de la nature.**

**À travers ces femmes, la chasse rayonne sous une autre lumière.**

**F**in août, l'Association nationale de la chasse au féminin (ANLCF) tenait sa vingtième assemblée générale annuelle dans la Somme, où elle fut fondée. Le Centre-Val de Loire y était bien représenté, lui qui possède tout à la fois une antenne régionale et des délégations départementales. Celle du Loiret, en particulier, fait figure d'institution. Sa fondatrice, Muriel Mercadier, était présente il y a vingt ans à la toute première assemblée générale de l'association nationale. Elle faisait alors partie du conseil d'administration de la Fédération des chasseurs du Loiret (FDC45), qui n'a pas hésité à apporter son soutien à la nouvelle structure dès sa création. Aujourd'hui, la délégation de Muriel Mercadier compte une petite trentaine d'adhérentes qui, pour la plupart, se connaissent de longue date et chassent ensemble régulièrement. L'antenne régionale, quant à elle, a été créée l'année dernière à l'initiative de trois jeunes femmes de la délégation de Loir-et-Cher, dans un but d'ouverture.

« Cela nous permet de regrouper plus de femmes qui chassent et de nous appuyer sur le réseau qu'elles constituent pour proposer un plus large panel d'activités », explique Charlotte Guillaumat, co-fondatrice : « Le but est de fédérer les femmes autour de la nature, qu'il s'agisse d'activités de chasse ou environnementales. » Pour l'heure, la structure compte 36 adhérentes de 15 à 56 ans.

Depuis sa création, l'antenne régionale multiplie les rendez-vous. D'un côté, ses adhérentes se retrouvent autour d'activités de chasse, de nature ou environnementales (sorties petit et grand gibiers, comptage de lièvres, de perdrix et de faisans, soirée brame du cerf, opération « *J'aime la Loire propre* », ...); de l'autre, son noyau dur s'investit pour donner de la visibilité à l'association et à ses actions en participant à divers événements à travers la région tels que le Game Fair, à Lamotte-Beuvron (Loir-et-Cher), le Salon de la chasse à Châteauroux (Indre), ou encore la Fête de la chasse de Chenonville (Eure-et-Loir).

## FÉMININE, PAS FÉMINISTE

La devise de l'ANLCF, « *les femmes aussi aiment la chasse !* », parle d'elle-même : dans un univers très largement dominé par les hommes, les chasseresses veulent affirmer leur place, donner une autre dimension à leur pratique et, par extension, à la chasse en général. « *Dans les associations de chasse, nous sommes souvent seules ou presque* »,



## D'amour et de chasse

**L**a pratique de la chasse, Fabienne l'a découverte grâce à son mari. Au départ, elle ne faisait que l'accompagner puis, lasse de rester inactive à ses côtés, elle lui a demandé de la former et a passé

**Fabienne**  
45 ans - Cher

son permis - en 1998, à 25 ans. À cette époque, elle ne « pratiquait » que le petit gibier, pensant que le grand, « *ce n'était pas pour [elle]* ». Mais un jour, deux ans plus tard, elle s'est décidée à y accompagner son époux et a été séduite. Pour autant, c'est toujours le petit gibier que Fabienne et Philippe chassent ensemble essentiellement.

Leurs deux garçons de 6 et 10 ans les accompagnent lorsqu'ils en ont envie. Si la passion de Fabienne est très liée à son époux, elle a trouvé une autre dimension avec l'association des femmes chasseresses ANCLF. « *Je me suis dit que cela ne pouvait que m'apporter un plus, me permettre de me sentir moins seule et, plus largement, contribuer à valoriser la chasse au féminin* », explique-t-elle. Dans le milieu de la chasse, la présence de Fabienne ne manque jamais d'étonner. « *On me demande si j'ai mon permis, je réponds que j'ai un lance-pierre* », plaisante-t-elle. Pour autant, « *mis à part un ou deux anciens plus réticents qui pensaient que ce n'était pas la place d'une femme* », la chasseresse dit avoir

toujours été bien accueillie. Dans la vie de tous les jours, Fabienne est agent administratif dans un hôpital. Sur son lieu de travail, elle évite d'aborder le sujet de la chasse. « *On ne parle pas de choses qui fâchent* », résume-t-elle en évoquant un ou deux collègues très réfractaires : « *Ils ont leurs convictions, et moi les miennes.* » Cependant, sur une équipe de dix personnes, ces « anti » ne constituent qu'une petite minorité. Les autres, en général, se montrent plutôt curieux. En 20 ans de pratique, le constat de Fabienne est celui d'une évolution positive : les femmes chasseresses sont de plus en plus nombreuses et de mieux en mieux perçues... même si « *ça surprend toujours* ».

↑ Témoignage



© ANLCF - Délégation Centre-Val de Loire

→ Les femmes chasseresses du Centre-Val de Loire lors de leur assemblée générale.

raconte Charlotte Guillaumat : « Avant de faire partie de l'association, je n'avais jamais participé à des sorties où les femmes sont majoritaires. Aujourd'hui, c'est le cas, et je trouve cela très plaisant. Les sujets de conversation sont différents. Le regard des femmes sur la chasse n'est pas le même que celui que portent les hommes. Lorsque je chasse avec eux, on me reproche parfois de ne pas avoir tiré quand j'en avais l'occasion. Or la chasse, pour moi,

c'est aussi savoir lever le fusil, prendre des photos, profiter de la nature. Il me semble que les femmes sont généralement plus ouvertes, plus tolérantes, plus axées sur la sécurité et qu'elles ont une sensibilité accrue envers la nature. »

Eminemment féminine, l'association n'en est pas pour autant féministe. Partant du principe que la chasse est un partage, les activités qu'elle organise sont bien souvent ouvertes à tous, familles et amis, petits et grands, hommes ou femmes, chasseurs ou pas. « Au-delà de la pratique, notre objectif est de montrer au plus grand nombre que la chasse, ce n'est pas seulement tirer, mais aussi communier avec son environnement », souligne Charlotte Guillaumat : « Nous sommes là pour défendre le monde rural et la nature. » Les meilleurs ambassadeurs de la chasse ne seraient-ils pas des ambassadrices ?

## → Contacter l'ANLCF Délégation Centre-Val de Loire

Charlotte Guillaumat : 06 18 70 32 80

Céline Michot : 06 61 17 26 10

Mélaine Michot : 06 86 04 76 02

Mail : anlcfcentrevaleloire@gmail.com

→ Et suivez-les sur Facebook :  
ANLCF Centre-Val de Loire

par Anne-Sophie PERRAUDIN

## La chasse en douceur

**D**ans la famille de Fiona, on est chasseur de père en fille. Toute petite déjà, elle voyait son père partir au petit gibier le dimanche. En grandissant, elle l'a accompagné de temps en temps, puis de plus en plus souvent. Elle aimait l'ambiance et le fait d'être dans la nature. Puis, lors d'une réunion de famille, elle a annoncé son intention de passer le permis. « Dans ce cas, je t'offre le fusil de ton grand-père », lui a répondu sa grand-mère. Fiona a passé le permis en novembre 2015, à 20 ans. « Je n'ai jamais autant stressé pour un examen ! », confie-t-elle.

Si Fiona peut aisément parler de sa passion en famille, les choses ne sont pas si simples dans son environnement professionnel. « J'ai toujours été sur

mes gardes parce que c'est une passion qui fait débat », explique-t-elle. À 24 ans, elle termine actuellement un cursus de Master 2 dans la coordination de projets européens, dans une entreprise de la région parisienne. Deux mois après être arrivée, l'un de ses collègues est venu « tout penaud » lui demander si c'était vrai qu'elle chassait. Il avait découvert sa passion en la « googlisant ». « Je n'avais pas honte, mais je voulais connaître les gens et leurs positions avant d'en parler », explique-t-elle : « Au début, ça a été un peu difficile, mais au final, ça se passe bien. »

Vice-présidente de l'Association des jeunes chasseurs d'Eure-et-Loir et membre de la délégation départementale de l'ANLCF, Fiona s'investit

pour donner de la visibilité à sa passion. « Nous en avons besoin parce que le chasseur d'aujourd'hui n'est plus le même que celui d'il y a 20 ans », souligne-t-elle : « Nous devons montrer que les chasseurs sont utiles, qu'ils participent à la gestion des espèces et à la préservation de la biodiversité. » En ce sens, son statut de chasseresse constitue un avantage. « Ce qu'il faut, c'est adoucir l'image du chasseur, et le fait d'être une femme y contribue. »



Fiona 24 ans  
Eure-et-Loir

↑ Témoignage

→ TOUJOURS PRÊTS À APPRENDRE

# Maître goupil n'a plus de secret pour eux !

**Mi-mai, la Fédération des chasseurs d'Eure-et-Loir organisait une formation autour du tir d'été du Renard en son siège de Chenonville. Une formation qui a enthousiasmé les stagiaires qui l'ont suivie.**

**V**ulpes vulpes... Un nom à sonorité double dont les mystères agrémentent toujours autant la littérature de fiction que les ouvrages éthologiques et... l'imaginaire des chasseurs. *Vulpes vulpes*, c'est-à-dire le rusé Renard roux de nos campagnes, est un animal, c'est vrai, assez exceptionnel. Un animal qu'on ne peut chasser sans un minimum de connaissances.

Classé parmi les espèces susceptibles d'occasionner des dégâts de catégorie 2, il peut être chassé une large partie de l'année pendant la saison *ad hoc*, piégé en tout lieu, enfumé à l'aide de produits non toxiques, déterré avec ou sans chien. Pour la destruction à tir, il faut s'en référer aux modalités préfectorales des différents départements. Voilà pour les données réglementaires que chacun se doit d'avoir en tête.

Pour le reste, c'est le technicien Éric Mangin qui officie, samedi 11 mai au matin, devant une trentaine de stagiaires réunis à Chenonville pour une formation sur le tir d'été du renard. « *J'apprends plein plein de choses* », s'enthousiasme Vincent, un jeune chasseur eurélien qui, à la pause du milieu de matinée, retient déjà que, « *par exemple, c'est quand même mieux de porter des gants pour cacher les mains quand on chasse le renard l'été* ».

## UNE MATINÉE BOURRÉE D'INFOS

Une petite info. parmi les dizaines distillées au fil des diapositives par le technicien cynégétique : de la reproduction du renard à ses modes de chasse en passant par les questions réglementaires liées à sa détention ou au tir à proprement parler, tout est évoqué, sans tabou, sans filtre. « *Si vous voyez une moisson battue dans le champ et que vous vous dites que ça va être super pratique pour rabattre le renard, un petit conseil : fichez le camp ! La tentation sera grande de tirer mais soyons bien clairs, c'est totalement in-ter-dit !* », s'exclame



→ *La trentaine de chasseurs venue s'informer sur le tir du Renard l'été n'a pas été déçue : d'infos, Éric Mangin, le technicien de la Fédération des chasseurs d'Eure-et-Loir, n'en a pas été avare !*

ainsi Éric Mangin. Et interdits aussi les tirs à travers les routes ou les chemins communaux... Et malgré la longue litanie des « formellement interdits » qu'égrène le technicien, la salle ne perd pas sa bonne humeur : l'ambiance est bonne, en ce samedi pluvieux - Goupil rend les gens heureux !

Ainsi, au moment du café, chacun échange avec verve sur les questions de port du gilet fluorescent (non obligatoire pour la chasse du renard sauf lors des battues grand gibier), de situations de tir périlleuses et, en général, autour de toutes les expériences de chasse au renard que d'aucuns peuvent partager avec ceux qui n'en ont pas encore eues. « *Je ne savais pas qu'on avait intérêt à se camoufler autant !* », précise Louis, un autre jeune chasseur, que l'idée-même du tir d'été séduit : « *L'été, on a plus de chance d'en voir...* »

La formation a été un succès : chacun en a tiré bénéfice, ce qui satisfait grandement Éric Mangin. Il envisage, à l'avenir, d'organiser cette formation en deux temps : une matinée en salle et une après-midi aux aspects plus pratiques sur le terrain, comme d'autres fédérations peuvent le proposer. Une idée à creuser... au fond des terriers de Renard !

par Gaëlle CHALUDE

# ARMURERIE LE COUREUR DES BOIS

ARMES  
NEUF - OCCASION  
MUNITIONS  
COUTELLERIE  
VÊTEMENTS

*Aurélien Guillemain*  
DIPLOME DE L'ÉCOLE D'ARMURERIE DE SAINT-ÉTIENNE

TOUTES RÉPARATIONS  
& RÉNOVATIONS

POSE & RÉGLAGE  
D'OPTIQUES

02-48-58-18-30

lecoureurdesbois@hotmail.fr

AUBIGNY-SUR-NÈRE

20. RUE DU CHARBON

OUVERT DU MARDI AU SAMEDI

9H-12H30 14H30-19H



## AEB

LOCATION-VENTE

*Le bon outil au bon moment*



### LOCATION • VENTE

### MATÉRIEL BTP - INDUSTRIE - PARTICULIERS

### VENTE DE MATÉRIEL NEUF ET OCCASION

### MAGASIN OUTILLAGE



**-15%**  
remise de bienvenue pour  
toute 1<sup>ère</sup> location  
sur présentation de ce coupon\*



[www.aeb-branger.fr](http://www.aeb-branger.fr)

VIERZON

Tél : 02.48.75.31.10

Mail : [agence.vierzon@aeb-branger.fr](mailto:agence.vierzon@aeb-branger.fr)

SAINT-AMAND

Tél : 02.48.96.90.58

Mail : [agence.stamand@aeb-branger.fr](mailto:agence.stamand@aeb-branger.fr)

BOURGES

Tél : 02.48.65.01.02

Mail : [agence.bourges@aeb-branger.fr](mailto:agence.bourges@aeb-branger.fr)

\*Offre non-cumulable et valable jusqu'au 30/11/19 sur la base du tarif P.U. Grand Public 2019 - CVDL 18

# CLOCYCAM



## CHASSE & PÊCHE - PRÊT À PORTER

### Nouveau magasin !

30 rue des Creuzettes, Détour du Pavé, 18230 Saint Doulchard, 0248652489

Ancien bâtiment WEB AUTO





Entreprise de travaux Agricoles et Forestiers

# JACKY DEPARDIEU

À votre service  
depuis 30 ans



Broyage de rémanents et de souches

Préparation du sol,  
plantation

et semis forestier

Entretien

Cultures à gibier

Pose de clôture

Débroussaillage

Applicateur certifié et agréé  
phyto CE00240



Zone artisanale du Reully

Route de Nouan Le Fuzelier

41300 PIERREFITTE SUR SAULDRE

Tél : 02 54 88 47 98 • Port : 06 07 59 49 74

E-mail : etafjde@orange .fr



Le Bois Chesneau  
45460 BOUZY LA FORET  
Tél. 02 38 58 30 56  
exeau@exeau.com  
www.exeau-centre.com

## L'aménagement de votre propriété

- Création et curage d'étangs
- Terrassement - voirie - réseaux
- Assainissements individuels
- Clôtures
- Irrigation
- Forages - Géothermie



Agence du cher : 02 38 58 90 00 / Agence du Loiret 02 38 58 30 56

# JOURNÉE DE LA CHASSE

Vendredi 13 Septembre à partir de 15h

Venez découvrir la gamme 2019 en compagnie  
de l'équipe Nature de votre magasin  
et de nos partenaires- exposants



DECATHLON FRANCE, SAS à capital variable - 4 Boulevard de Mons - 93650 Villeneuve d'Ascq RCS Lille métropole 500 500 005

DECATHLON

DECATHLON SAINT DOULCHARD  
Route de Vierzon,  
18230 Saint Doulchard

Tél. 02 48 23 02 02  
f @chassedecathlonsaintdoulchard

→ RENCONTRE AVEC

# Xavier Bracq, la quête plutôt que le tir



→ Avec un prélèvement de 400 « becs droits » au compteur, Xavier a gagné la confiance du propriétaire qui lui a proposé bien logiquement le droit de chasse.

**Xavier Bracq, 35 ans, est un adepte de toutes les chasses, de la Corneille noire au Sanglier.**

À peine Xavier Bracq met un pied dans le bois qu'un sanglier surgit du buisson. Avec quelques copains, ce jeune chasseur de Pigny, dans le Cher, a loué ce territoire giboyeux de 160 hectares de plaine et de forêt entre Sologne et Berry. « L'agriculteur était envahi de corvidés », explique le trentenaire : « Nous sommes intervenus voici trois ans pour régler le problème et ça se voit ! » Avec 400 « becs droits » prélevés, Xavier a gagné la confiance du propriétaire qui lui a proposé bien logiquement le droit de chasse. « L'agriculteur n'a plus besoin de ressemer ses champs plusieurs fois maintenant », argue le passionné en posant ses formes. Une chasse dont il est épris car il faut déjouer la ruse de cet oiseau à la méfiance légendaire.

## L'ESPRIT NATUREL DE LA QUÊTE

En reprenant le territoire, les jeunes permis vont le chasser différemment. La chasse à l'arc est l'une de leurs priorités notamment. « Dès l'ouverture du Chevreuil en juin, nous chassons les brocards à plusieurs pour ensuite partager le bout de saucisson. » Xavier profite de toutes les possibilités de chasse estivale comme le Sanglier et le Renard. À l'automne, il ne refuse pas non plus un « coup de pigeon », une petite poussée silencieuse ou la quête

d'un garenne dès lors qu'il s'agit de « chasse » dans le sens noble du terme. Dès mars, il affûte, seul ou en équipe, les corvidés comme il le fait aujourd'hui. Un seul mot d'ordre dans son action : la chasse dans l'esprit naturel de la quête. Et peu importe qu'il rentre bredouille, le plaisir est là.

« Être chasseur aujourd'hui, c'est pratiquer notre loisir en sécurité, certes, mais c'est aussi comprendre notre responsabilité face à la mort de l'animal. »

## « NI SE CACHER, NI S'EXHIBER »

Xavier estime que le chasseur doit s'adapter à son environnement et rester à sa place dans le monde rural : « Il ne faut ni se cacher, ni s'exhiber. » Dans cette société moderne exigeante, ce papa d'un jeune garçon poursuit : « Dans les territoires urbains, l'arc, par exemple, est un bon moyen de continuer de chasser. » Un croisement lointain met un arrêt à la conversation. La corneille a repéré les formes mais ne s'en approchera pas. Xavier reprend : « Ici, pour passer un bon moment tous ensemble, il me semble important de respecter l'esprit et les besoins de chacun. Surveiller les clôtures de protection des cultures pour aider l'exploitant, adapter les modes de chasse à tous les participants ou encore organiser, en commun, une journée de valorisation de la venaison en terrines une fois par an, c'est ça notre harmonie ! »

par Xavier GASSELIN

→ ENTRE JEUNES CHASSEURS

# Une journée de l'autre côté du miroir



© A.-S. Perraudin



© A.-S. Perraudin

**Chaque année, la Journée « alouette » permet aux jeunes chasseurs de découvrir l' ancestrale chasse au miroir et de continuer à faire vivre cette discipline aux nombreux attraits.**

**P**our que la tradition perdure, rien de tel que la transmission. Dans cette optique, l'Association des chasseurs d'oiseaux migrateurs du Loiret (ACOML) organise chaque année, en partenariat avec la Fédération des chasseurs (FDC45) et l'Association des jeunes chasseurs du Loiret (AJC45), une journée de découverte de la chasse de l'alouette au miroir, essentiellement à destination des jeunes chasseurs.

Autrefois fort pratiquée, la discipline est aujourd'hui quelque peu tombée en désuétude. Elle n'en reste pas moins pleine d'attrait : « *C'est un mode de chasse simple et ludique*, explique Pierre-Damien Dessarps, membre de l'ACOML et organisateur de la Journée « alouette » pour la deuxième année : « *Il n'y a pas besoin de beaucoup d'équipements, ni d'un grand territoire de chasse, ni même de trop se camoufler, l'oiseau n'étant pas très méfiant.* »

Si les prises sont peu nombreuses (l'Alouette des champs est le plus petit gibier chassable, moins de 20cm de longueur pour à peine 50g), les occasions le sont, pour peu que les conditions météorologiques soient favorables. Tel fut le cas lors de la journée d'octobre dernier (période de migration la plus propice) : avec un bel ensoleillement, de la fraîcheur et un vent de nord-est, le temps était de la partie.

**« C'est un mode de chasse simple et ludique. »**

Comme d'ordinaire, il y avait une quinzaine de participants. Parmi eux, quatre jeunes Vosgiens (invités de l'AJC45), cinq Loirétains et cinq guides de l'ACOML. Tous avaient rendez-vous à 9h dans le village de Manchecourt, dont l'association de chasse communale accueille chaque année l'événement.

La matinée commence par un café accompagné d'un rappel de sécurité et d'une présentation de l'Alouette des champs. La suite se déroule sur le terrain où sont installés quatre à cinq postes de chasse, chacun équipé d'un miroir. Notons que lors de ces journées, l'ACOML fournit les miroirs en bois poli, seuls autorisés à la chasse, ceux disposant de moyens réfléchissants étant interdits car considérés comme dispositif lumineux.

## 26 ALOUETTES POUR 247 CARTOUCHES

L'objet devant être actionné manuellement, on le manipule à tour de rôle tandis que les autres tirent. L'important est de ne pas arrêter le mouvement rotationnel car c'est bien lui qui leurre les alouettes. Après trois bonnes heures, les participants se retrouvent pour faire le bilan de la matinée avant de partager un repas. L'année dernière, le groupe a prélevé 26 alouettes - pour 247 cartouches tirées. Les nouveaux initiés se sont montrés conquis par ce mode de chasse qu'ils ne connaissaient pas. Les conditions météorologiques n'étant pas pour rien dans le succès de la journée, les organisateurs ont décidé de maximiser les chances en prévoyant



→ *Chaque année, une quinzaine de jeunes chasseurs s'initie à la chasse de l'alouette au miroir.*

deux dates cette année, les samedis 19 et 26 octobre. Si la première n'est pas belle, on se reportera sur la seconde, et si les deux sont favorables, deux sessions pourraient avoir lieu. L'événement est certes destiné avant tout aux jeunes chasseurs, mais il est ouvert à tous. Plus les ambassadeurs seront nombreux, plus grand sera le reflet de la chasse au miroir.

par Anne-Sophie PERRAUDIN



→ *Mises en place en 2011, les Journées « alouette » recensent à ce jour 96 stagiaires.*



→ ENTRE JEUNES CHASSEURS

# Les jeunes chasseurs se serrent les coudes



→ Une journée sous le signe de la convivialité et tournée vers l'avenir.

**Le samedi 3 août dernier, 200 jeunes chasseurs ont passé une journée conviviale autour de leur passion pour mieux se connaître et partager leurs convictions.**

**P**iloté par les six associations départementales de jeunes chasseurs et la délégation des jeunes veneurs de la région Centre-Val de Loire, le rassemblement des nouveaux permis (jeunes et nouveaux chasseurs) à Ambillou (37) a été un véritable succès. Succès par le nombre de participants – pour la première de cette manifestation, les organisateurs ont comptabilisé soixante dix personnes ; succès aussi par l'implication des nouveaux venus dans le monde de la chasse. Si l'objectif premier était de faire se rencontrer les jeunes nemrods entre eux, parallèlement, il s'agissait de montrer une image plus dynamique de la chasse.

## L'IMPLICATION DES JEUNES

Rémy Chaumeron, en charge de l'organisation de l'événement pour l'AJC (Association des jeunes chasseurs) du Loiret, explique : « Il est important de prouver, à travers une journée comme aujourd'hui, que les jeunes s'impliquent sur le terrain pour valoriser leur passion. Nous ne sommes pas en

reste en matière d'aménagements cynégétiques comme en matière de préservation de l'environnement. Nous sommes ouverts d'esprit et souhaitons aller au contact des non-chasseurs pour convaincre l'opinion publique que la chasse est une nécessité pour l'écologie. »

## LA CHASSE EN 2040

Après l'accueil des participants, une conférence-débat sur l'avenir de la chasse en 2040 a été le temps fort de la journée. Parmi les invités, on pouvait compter Hubert-Louis Vuitton, président de la FRCCVL et de l'ONCFS, Hugues Prot, président de l'ANCGG37, ou encore Benoit Chevreux, propriétaire



du domaine de La Trigalière et maître d'équipage du Rallye Touraine. Ce débat, très ouvert et animé, s'est déroulé en interaction pleine et entière avec l'assistance. Rémy complète : « *Nous souhaitons ainsi motiver les troupes et donner des billes à tout le monde, notamment pour accrocher les jeunes qui peuvent rapidement être pris entre études et vie de famille.* »

Benoît Chevreux est venu à la rencontre des jeunes juste avant le déjeuner « tiré du sac » comme le veut la tradition en vénerie. Un après-midi plus festif et ludique – ball-trap amical –, a resserré les liens un peu plus encore. Un dîner suivi d'une soirée dansante a conclu la journée. « *Tous les jeunes sont repartis avec le souvenir de bons moments, de belles rencontres et de bons contacts.* » Un sans faute à renouveler... avant 2040.

par Xavier GASSELIN



« Tous les jeunes sont repartis avec le souvenir de bons moments... »

## Mon premier permis à 41 ans

**Sylvain Bark habite un minuscule village d'à peine plus de 200 habitants en Eure-et-Loir. À 41 ans, il est devenu un « jeune » chasseur. Une signification très profonde, pour lui.**

**S**ylvain Bark n'est plus un gamin. Il a largement passé le cap des 16-17 ans, l'âge où, souvent, on obtient son premier permis de chasser, suivant en cela plusieurs générations de chasseurs avant soi.

Sylvain, lui, des chasseurs, il n'en a pas, dans sa famille... Et c'est à 41 ans, l'année dernière, qu'il passe - non sans anxiété ! - son premier examen au permis de chasser. « *J'avais encore plus de stress qu'au permis de conduire !* », se souvient-il, amusé. Alors pourquoi ce choix, plutôt tardif et assez saugrenu pour ses

proches - choix qui a du reste suscité un certain nombre d'interrogations de leur part ? « *C'est un cheminement qui s'est fait progressivement* », raconte-t-il : « *J'ai toujours eu, au fond de moi, cet intérêt pour l'environnement, pour la nature, pour la faune et la flore. Mais en prenant de l'âge, j'ai peu à peu réalisé que ma génération est la première qui a perdu le fil avec le réel... Pour moi, cette génération a marqué le passage de « l'Homme total » à « l'Homme parcellé »... Je m'explique : mes parents, mes grands-parents - et tous ceux qui les ont précédés - savaient par exemple plumer un poulet ! Mais nous, nous ne savons plus. Nous achetons des poulets tout préparés au supermarché ; nous sommes devenus des assistés. J'ai donc eu besoin, à un moment de ma vie, de revenir*

*à une certaine autonomie, à un certain retour à l'essentiel. L'acte de chasser m'est alors apparu comme le fait de perpétrer ce que l'humanité a toujours fait depuis le paléolithique.* » Depuis, le « jeune » chasseur a participé à ses premières battues et prélevé ses premiers chevreuils. Avec une émotion de novice, cet habitant de Saint-Lucien, dans le canton d'Épernon, arpente désormais les forêts et les plaines d'Eure-et-Loir avec ce sentiment « *d'appartenir à l'histoire de l'Homme* ».



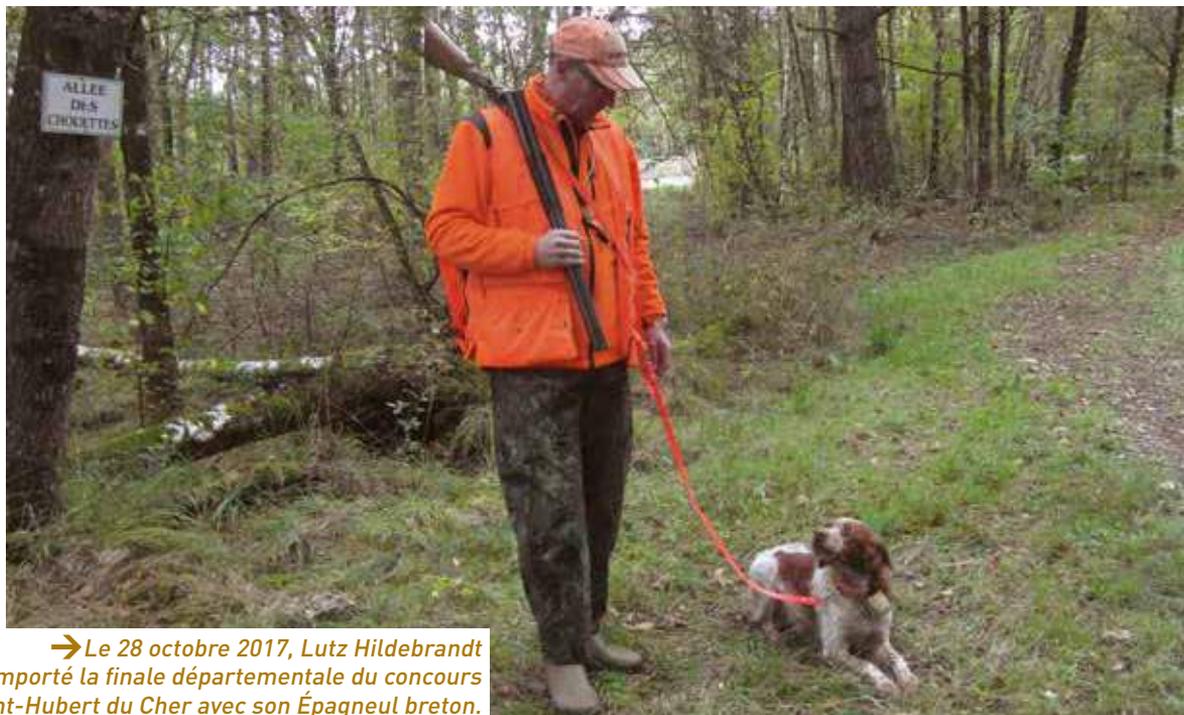
**Sylvain 41 ans**  
Eure-et-Loir

↑ **Témoignage**

Gaëlle Chalude

→ RENCONTRE AVEC

# Un chasseur venu d'ailleurs...



→ Le 28 octobre 2017, Lutz Hildebrandt a remporté la finale départementale du concours Saint-Hubert du Cher avec son Épagneul breton.

**Lutz Hildebrandt est allemand et a eu l'occasion de chasser dans le Berry à la suite d'un séjour professionnel en France. Quand la passion abolit toutes les frontières.**

**M**utés à Bourges en 2014, Lutz et son épouse Carola achètent une maison à Saint-Doulchard. Ce chasseur entre en contact, dès son arrivée dans le Cher, avec des chasseurs berrichons via la fédération du département. « Deux jours plus tard, j'avais déjà des propositions de territoires », se targue le nemrod d'Outre-Rhin. « La langue de la chasse est universelle », se réjouit-il. Le contact pris, ce passionné participe aussi bien à des battues de grand gibier qu'à des chasses au petit gibier.

Dans un français parfait mâtiné d'un léger accent germanique, Lutz développe : « J'ai passé en France les 4 plus belles années cynégétiques de ma vie. » Muni de sa licence allemande, il a bénéficié, sans souci, d'une validation annuelle de chasse en France.

Il a commencé par un mode de chasse national typique : la battue de grand gibier, dont il a apprécié la convivialité des repas de chasse ainsi que le partage de la venaison. Mais le truc de Lutz, c'est plutôt la chasse aux chiens d'arrêt et là, il a été particulièrement gâté. En Allemagne, la chasse du petit gibier est organisée, en chaudrons, pour vingt

**« La langue de la chasse est universelle. »**

fusils. Lutz ne ressent pas le besoin de prélever dix faisans par sortie. « Prélever un oiseau grâce au travail impeccable de mon Épagneul breton me contente pour une semaine », se justifie-t-il. Très vite, donc, il découvre le Club national des

bécassiers (CNB) et adopte la billebaude de la mordorée : « *J'adore l'immensité des territoires en France et la liberté qu'elle procure.* »

### CHAMPION DÉPARTEMENTAL DU CONCOURS SAINT-HUBERT

Avec ses chiens – épagneuls bretons et setters anglais – le chasseur allemand se présente au concours Saint-Hubert et remporte la finale du Cher le 28 octobre 2017. « *J'ai représenté le département lors de la finale régionale* », plaisante Lutz non sans une certaine fierté.

Toutes les bonnes choses ont une fin et le chasseur a regagné l'Allemagne depuis septembre 2018. Loin du Berry, Lutz n'en oublie pas les perdreaux, faisans et bécasses du centre de la France. S'il a pris la présidence du club allemand de l'Épagneul breton, c'est pour mieux préparer ses sorties automnales dans le Cher. « *J'ai déjà des invitations que je compte bien honorer !* », se plaît-il à confier.

par Xavier GASSELIN

## → En quelques chiffres...

### Notre région s'ouvre au monde

Dans le Cher

**156** chasseurs étrangers, au cours de la saison 2018-2019, ont pris leur validation dans le Cher : 29 Espagnols, 28 Allemands et 23 Belges dans le trio de tête.

En Eure-et-Loir

**100** chasseurs étrangers réguliers recensés depuis 5 ans, avec une prépondérance de Belges (26), de Mauriciens (22) et de Britanniques (11).

Dans le Loiret

**348** validations « internationales », La palme du plus grand nombre de visiteurs étrangers revient donc à ce département. Une prépondérance de Belges (69) et de Libanais (43) est observé avec trois domaines de chasse qui totalisent à eux seuls 80 validations de chasseurs étrangers.



→ La passion du chasseur allemand : le travail du chien. Dans le Cher, il pratique la billebaude et apprécie l'immensité des territoires du département.

# Cap sur la formation avec l'Association Départementale des Chasseurs de Grand Gibier du Cher (ADCGG 18)

**Pour cette saison, l'Association des Chasseurs de Grand Gibier vous propose des formations ouvertes à tous les chasseurs du département :**



## • LE BREVET GRAND GIBIER :

Depuis de nombreuses années, l'ADCGG organise pour le département une session du Brevet Grand Gibier. Formation sanctionnée par un examen et un diplôme, elle est devenue une vraie référence cynégétique au fil des ans. Elle s'adresse à toutes personnes désireuses de tester et d'approfondir ses connaissances en matière cynégétique.

Le Brevet se décompose en 2 épreuves :

1. une théorique qui traite de nombreux sujets (chasse, espèces, réglementation, gestion, sécurité et responsabilité, balistique, forêt et sylviculture, ...)
2. une autre pratique de tir sur cible (il existe aussi une épreuve spécifique pour les archers et les veneurs)

Pour vous accompagner, l'association organise des cours thématiques pour se préparer à l'examen.

## • LE PERFECTIONNEMENT AU TIR :

Contrairement au pays du nord de l'Europe, la formation ou le perfectionnement au tir de chasse n'ont jamais été réellement développés dans notre pays. Pourtant, cela correspond répond à une véritable attente de la part des chasseurs de grand gibier.

L'ADCGG souhaite répondre à cette demande à travers un cours d'une demi-journée de formation au tir à courte distance. Elle est animée par des personnes ayant suivi un stage spécifique de formateurs référents.

Cette formation contribue à améliorer 3 points essentiels :

1. La sécurité dans le maniement des armes
2. L'efficacité en améliorant les prélèvements
3. L'éthique en réduisant le nombre d'animaux blessés

## • L'EQUILIBRE FORET - GIBIER :

La question de l'équilibre forêt-gibier est un point crucial de la gestion du grand gibier. Ce stage a été conçu en collaboration avec des forestiers (CNPFF) et des scientifiques (Irstea). Il est composé d'une matinée en salle et d'une après-midi sur le terrain en forêt. L'animation est assurée conjointement par un responsable d'ADCGG et un ingénieur du CRPF.

Ce cours répond à un triple objectif :

1. Savoir évaluer la pression du grand gibier et le niveau de risque à un endroit donné
2. Apporter une méthodologie pour la résolution des problèmes
3. Développer des compétences forestières auprès des chasseurs

## → RENSEIGNEMENTS, INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS :

Dans un contexte où la chasse réclame de plus en plus de compétences et la responsabilité de ses pratiquants, chaque chasseur doit se sentir concerné. Comme dans la vie professionnelle, une remise en cause et un approfondissement des connaissances et performances est nécessaire. N'hésitez pas à nous contacter pour toute précision complémentaire.

Les dates des formations seront communiquées aux personnes préalablement inscrites aux différents stages.

Association Départementale des Chasseurs de Grand Gibier du Cher (ADCGG 18) :

– téléphone : Jean de Jouvencel, le président, 06-87-42-58-30

– mail : [adcgg18@orange.fr](mailto:adcgg18@orange.fr)

– internet : [www.ancgg.org/ad18](http://www.ancgg.org/ad18)



## LES MIRADORS DE SOLOGNE

SPÉCIALISTE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE  
ET DE L'ACCESSOIRE DU CHASSEUR

**NOUVEAUTÉS 2019**

ZA La Croute - 41210 NEUNG SUR BEUVRON

Tél. 02 54 88 30 66

Fax : 02 54 88 80 07

E-mail : info@miradors-sologne.com

www.act-nature.com

### > Mirador MDS

Section carrée  
surface plancher  
1 m x 1 m

3 marches

1 mètre

Pin traité  
classe IV

6 x 6 cm

Garantie  
12 ans

1,5 mètre

Section carrée

surface plancher  
1 m x 1 m

6 x 6 cm

4 marches



Diplômé de l'école d'armes de Saint-Etienne

*Réparations - Remises à Neuf*

*Vêtements - Couteaux Accessoires de  
chasse - Espace Cadeaux*

*Renseignez-vous pour vos Ball-Traps*

Ouvert de 9h à 12h  
et de 14h à 19h  
du mardi au samedi

[www.armurerie-prot.com](http://www.armurerie-prot.com)

41, rue de Lazenay - 18000 Bourges

Tél. 02 48 21 02 69



RC RM A 328 324 793

# AU NENUPHAR

PÊCHE - CHASSE - NATURE

## Le n°1 du Centre !

Les marques - La qualité

## Des prix et des conseils

Reprise et vente  
d'armes d'occasion  
**2 magasins**

Rue des Ceps  
18390 St Germain-du-Puy  
02 48 24 56 14

Ouvert du lundi au samedi  
9h/12h - 14h/19h

Rue Einstein, Esp. St Jacques  
03100 Montluçon  
04 70 03 34 82

Ouvert du mardi au samedi  
9h30/12h - 14h30/19h



Au Nenuphar

## Le diagnostic cynégétique CHASSER PLUS, CHASSER MIEUX

- Améliorer le biotope par un programme de coupes et de travaux adaptés
- Optimiser la capacité d'accueil du territoire pour le gibier dans l'espace et dans le temps
- Mieux connaître son territoire et apporter une vision nouvelle
- Organiser ses battues grâce à une cartographie personnalisée



Création de cartes  
de battues sur mesure  
(devis gratuit)



## Romain GAUGET EXPERT FORESTIER

Rédaction de Plan Simple de Gestion  
Cartographie QGIS  
Dossier ISF, loi Sérot, subvention  
Marquage, estimation, exploitation tout bois  
Estimation dans le cadre d'achat ou de vente  
Étude des sols, reboisement, plantation  
Diagnostic sanitaire d'arbre remarquable

Bracieux (41)  
Tél. 06 70 02 63 97

Mail : [afc.conseil@orange.fr](mailto:afc.conseil@orange.fr)

Site : [romain-gauget.blogspot.com](http://romain-gauget.blogspot.com)

## → RÈGLEMENTATION II

# Une nouvelle « ligne de conduite » indispensable pour le sanglier dans le Cher.

« Si le sanglier a sauvé la chasse française il y a quelques décennies, il est en train de la mettre à genou », soutient M. François MAGNIEN, l'un des plus grands spécialistes du Sanglier en France.

Les prélèvements départementaux ont augmenté de 60 % au cours de ces 5 dernières saisons, pour arriver à 18 000 en 2018/2019. Les surfaces de cultures détruites par les sangliers ont elles aussi augmenté dans le même temps. Et n'oublions pas les collisions ou l'accroissement des risques sanitaires.

Cette situation a conduit les instances départementales à définir une ligne de conduite applicable à chaque situation : DESORMAIS, VOICI CE QUI SE PASSERA EN FONCTION DE LA SITUATION DE CHAQUE UG.



### SITUATION DE L'UNITE DE GESTION

Population acceptable 

Dégâts agricoles acceptables 

Population trop élevée 

Dégâts agricoles trop importants 

Population trop élevée 

Pression de chasse insuffisante

Non - respect des obligations de chasse

### ACTIONS ENGAGÉES

Les chasseurs assurent la régulation des populations et participent à la prévention des dégâts. La Fédération des Chasseurs surveille l'évolution des dégâts agricoles et des populations puis informe les chasseurs, si besoin.

Sous le contrôle de la FDC et de la DDT, Les responsables de chasse doivent augmenter la pression de chasse et les prélèvements de sangliers (battues de chasse sur les territoires négligents avec compte rendu de battue)

### SI ABSENCE DE RÉSULTATS

En accord avec la DDT, la FDC met en œuvre des mesures administratives :

- Tirs de nuit
- Contrôle des prélèvements
- Battues administratives

Toutes ces nouvelles dispositions sont détaillées dans le dernier SDGC (Schéma Départemental de Gestion Cynégétique), page 84, sorte de « règlement de la chasse du Cher ». Les Chasseurs du Cher et la Fédération sont désormais soumis à une OBLIGATION DE RÉSULTAT rapide et durable.

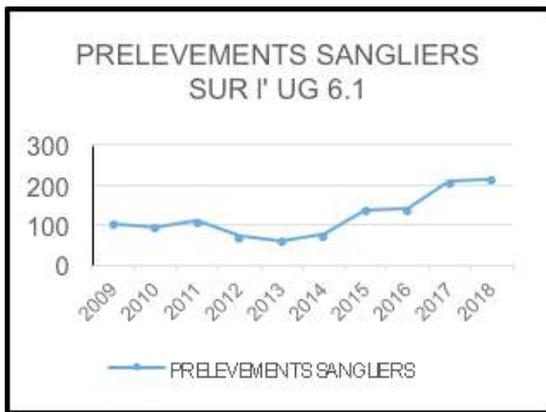
**AINSI, EN 2018, SUR L'UG 6.1, VOICI LES ACTIONS CONCRÈTES QUI ONT ÉTÉ ENGAGÉES.**

Voir page suivante.

# L'UG 6.1 : un cas concret de l'application du règlement du SDGC

L'Unité de gestion 6.1 est située en vallée de l'Arnon, entre Reuilly et Vierzon. En 2018, la situation engendrée par les dégâts de sangliers n'était plus supportable : c'est donc au travers de la mise en œuvre du Schéma Départemental de Gestion Cynégétique que des actions fortes ont alors été engagées auprès des chasseurs et des agriculteurs.

## UNE PROGRESSION CONSTANTE DES PRÉLEVEMENTS... ET DES DÉGÂTS.



En quelques années, sous l'effet d'une pression de chasse insuffisante sur quelques territoires de chasse, la population de sangliers a fortement progressé. Les prélèvements ont suivi, atteignant des niveaux très élevés, 20 sangliers tués/ 100 ha de bois ! Cette situation a eu des conséquences financières lourdes, faisant passer la Participation Financière Des Territoires (PFDT) de 1,98 à 11 € par hectare de bois et équivalent bois, un montant insupportable pour les territoires de chasse.

## UN CHANGEMENT DE PRATIQUES INDISPENSABLE.

Au cours d'une réunion rassemblant agriculteurs, chasseurs, louvetiers, Administration et Fédération des Chasseurs, 2 axes ont été définis pour enrayer cette dérive.

**1<sup>er</sup> objectif : Réduire les dégâts agricoles :** Un effort important de prévention des dégâts a été demandé aux agriculteurs. Ainsi, plusieurs exploitants victimes de dégâts sur semis de maïs ont fait l'effort de clôturer leurs parcelles. Il leur a également été demandé de chasser toutes les 3 semaines dans les cultures à risques, maïs et sorgho en particulier, dès le 1<sup>er</sup> août. Chaque intervention était constatée par un bilan d'intervention communiqué à la fédération sous 48h. La plupart des agriculteurs ont réalisés les efforts demandés.

## 2<sup>ème</sup> objectif : Réduire les concentrations de sangliers sur quelques territoires :

Plusieurs territoires de chasse avaient pris l'habitude de chasser seulement 2 ou 3 fois dans l'année, pour « faire de beaux tableaux ». Ces pratiques ne sont pas acceptables, les sangliers occasionnant des dégâts pendant plusieurs semaines sans être dérangés. Il était donc indispensable d'y mettre fin et c'est avec l'appui de l'Administration que nous avons imposé à ces quelques territoires de chasser plus régulièrement, 1 fois par mois au minimum de novembre à mars inclus. La plupart des territoires se sont soumis à cette règle, avec obligation de compte rendu de chasse sous 48h. Plusieurs battues administratives ont cependant dû être organisées par les lieutenants de louveterie sur des territoires de chasse insuffisamment chassés qui n'avaient pas répondu aux obligations de chasser.



## DES CONTRAINTES POUR TOUS, MAIS UN BILAN POSITIF.



Grâce aux efforts consentis par la plupart des agriculteurs et des chasseurs, au soutien de l'Administration et à l'intervention des lieutenants de louveterie, la facture des dégâts de sangliers a été réduite de 70 % permettant de diviser la PFDT par 2. Désormais, agriculteurs et chasseurs doivent « maintenir la pression » pour éviter une augmentation de la population et une nouvelle « flambée » des dégâts...et de leur indemnisation.

## Bulletin d'inscription en page 37

Choisissez votre formation, remplissez le bulletin et envoyez-le à :

Fédération des Chasseurs du Cher, 22 rue Charles Durand - CS 70236- 18023 BOURGES Cedex

# Stage de Toussaint Chasse et pêche pour les ados

Comme en 2018, la Fédération des chasseurs du Cher propose aux jeunes de 12 à 18 ans un stage de découverte « chasse et pêche » qui se déroulera pendant les vacances de la Toussaint sur le site de la Fédération des chasseurs à Morogues du 28 au 31 octobre.



**O**rganisé par la Fédération des chasseurs avec le concours de nos associations cynégétiques spécialisées et de la Fédération de pêche, de nombreuses activités seront proposées aux jeunes : chasse à l'arc, pêche, petit gibier, gibier d'eau, chiens de chasse, etc... Nous vous invitons à faire connaître ce stage aux jeunes, en particulier ceux dont les parents ne sont pas chasseurs, afin de leur permettre de pratiquer sur le terrain avec des bénévoles passionnés. Si un jeune dont les parents sont chasseurs souhaite y participer, proposez-lui de faire participer un copain non chasseur !

Nous vous rappelons que ce stage est gratuit, seul un chèque de caution vous sera demandé à l'inscription. Si, dans votre entourage proche, vous connaissez des jeunes (non titulaires du permis de chasser) susceptibles d'être intéressés, n'hésitez pas à leur en faire part. S'ils le souhaitent, ils pourront demander des informations complémentaires et un bulletin d'inscription en nous contactant.

### CONTACTS

Par mail : [fdc18@chasseurdefrance.com](mailto:fdc18@chasseurdefrance.com)

Par téléphone : 02.48.50.05.29

## Connaissance de la Bécasse et lecture d'ailes



**R**éalisée en partenariat avec le Club des Bécassiers du Cher, cette formation permet à tous les chasseurs de bécasse de mieux connaître cet oiseau et en particulier d'apprendre à déterminer l'âge et le sexe des oiseaux prélevés. La session est suivie d'une sortie de baguage de bécasses pour ceux qui le désirent.



### DATE

Vendredi 29 novembre 2019 de 15 à 18 heures au siège de la FDC 18 à Bourges.  
Bagueage (facultatif) de 19h à 22h

### PROGRAMME

Quelques particularités de la Bécasse des bois.  
Apprendre à déterminer l'âge d'une bécasse par la lecture d'ailes.  
Apprendre à sexer un oiseau prélevé à la chasse.  
Participation à une opération de baguage pour ceux qui le désirent

# Rencontres Saint-Hubert

## Nouveau lieu, nouvelle équipe



Suite à vos retours positifs concernant les séances de dressage, CTPG 18 a décidé de s'investir dans l'organisation des Rencontres Saint-Hubert départementales. Cette épreuve, destinée à mettre en valeur la chasse du petit gibier, s'adresse à tous: chasseresses, juniors, chasseurs accompagnés de leur fidèle partenaire (leveur de gibier ou chien d'arrêt). Convivialité et bonne humeur sont les maîtres mots de ces rencontres. Nous vous attendons donc nombreux pour partager notre passion au cours d'une journée sympathique.

Le Domaine du Boulay à Presly, habitué à accueillir ce genre d'épreuve, propose notamment des journées de chasse au petit gibier devant soi.

Afin de vous préparer au mieux, nous vous proposons une journée d'entraînement le samedi 12 octobre sur le même territoire. Cette journée est gratuite, seule l'adhésion à CTPG 18 est demandée.



### ■ DATE

Samedi 19 octobre 2019  
Au Domaine du BOULAY (Presly).

### ■ RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Claire Gauguelin : 06 60 65 46 25

### ■ RENCONTRES SAINT HUBERT ET PRÉPARATION

Olivier Reverault : 06 15 06 55 84

Lien pour une vidéo à regarder sur youtube :  
[https://youtu.be/\\_aprDAMvvo](https://youtu.be/_aprDAMvvo)

## Chasse à l'arc

### OBLIGATOIRE POUR CHASSER À L'ARC

Cette formation gratuite est destinée aux chasseurs désirant pratiquer ou découvrir la chasse à l'arc. En une journée, vous découvrirez les aspects réglementaires et pratiques pour chasser légalement à l'arc sur tout le territoire national.

### ■ DATE

La seconde session de la saison se déroulera le samedi 12 octobre au Centre de formation des Places à Morogues de 9h à 17h.

### ■ PROGRAMME

- Matinée consacrée à la théorie (matériels, législation, sécurité...)
- Après-midi pratique destiné à la découverte de l'arc et du tir de chasse.



**Le nombre de places étant limité, nous prendrons les 1<sup>ères</sup> inscriptions.**

# Grand gibier, connaître les règles de sécurité à la chasse, et tester son arme

Cette formation permet à tous les chasseurs de grand gibier de connaître :

- La réglementation et les meilleurs aménagements favorisant la sécurité à la chasse.
- Les consignes élémentaires de battue de grand gibier.
- La précision de son arme grâce à des essais sur cible fixe avec chevalet

**DATE :** Mercredi 23 octobre 2019 de 9h à 17h au Centre de formation des Places à Morogues

**PROGRAMME**(1 journée de formation)

- Responsabilité des différents acteurs lors d'une journée de chasse (Du chasseur au Président de chasse)

- Notion de sécurité sur le parcours pratique de l'examen du permis de chasser.
- Visite d'un site aménagé pour la chasse du grand gibier (Sur le site de Morogues)
- Essai de tir sur cible fixe avec votre arme et vos munitions (Utilisation d'un chevalet)



**ATTENTION !** : En raison de la séance de tir sur cible, et pour des raisons évidentes de sécurité, cette journée est limitée à 15 chasseurs, porteurs du permis de chasser validé pour le département du Cher. La séance d'essai de tir consistera à tester votre arme et vos munitions sur une cible fixe, avec l'aide d'un chevalet. Chaque chasseur tirera un maximum de 3 munitions. Il ne sera procédé à aucun réglage de votre arme sur place. Merci de votre compréhension.

# Grand gibier, hygiène et venaison

La réglementation sur l'hygiène du gibier est applicable depuis 2009.

L'« EXAMEN INITIAL DE LA VENAISON » est désormais obligatoire pour les chasseurs :

- qui commercialisent leur gibier sur le marché local
- qui commercialisent leur gibier à des négociants ou ateliers de traitement
- qui cèdent le gibier pour un repas de chasse ou un repas associatif (club sportif ou autre)

Cet « examen initial » du gibier devra être assuré par une personne du groupe de chasse qui aura été formée par la FDC 18. Il suffira donc d'un responsable formé par équipe de chasseurs.

Le partage convivial du gibier entre chasseurs, leurs familles et leurs proches reste hors du champ d'application de cette réglementation.

**DATE**

Vendredi 15 novembre 2019 de 13h30 à 18h, au siège de la FDC 18, 22 rue Charles Durand à Bourges.



**PROGRAMME**

- L'examen initial de la venaison
- Le risque trichine et le contrôle de la viande de sanglier
- La réalisation d'une éviscération « dans les règles de l'art » (à partir d'un montage diapositives)
- Les recommandations en matière de bonnes pratiques d'hygiène « après le coup de feu »
- La mise en œuvre de la traçabilité

# Bulletin d'inscription

A RETOURNER À :

FÉDÉRATION DES CHASSEURS DU CHER

22 rue Charles Durand - CS 70326 - 18023 BOURGES Cedex

1 seul nom par bulletin, possibilité de vous inscrire sur papier libre par fax (02 48 50 05 38)

Ou par mail (fdc18@chasseurdefrance.com) avec vos coordonnées complètes. Merci.

NOM ..... Prénom : .....

Adresse complète .....

Tél fixe .....Tél portable.....

Mail : .....

Date et lieu de naissance : .....

**Souhaite participer à la formation (cocher la ou les cases concernées):**

**STAGE JEUNES vacances de Toussaint (inscription avant le 1<sup>er</sup> octobre 2019)**

Du lundi 28 au jeudi 31 octobre 2019 à Morogues.

**GRAND GIBIER sécurité en battue (inscription avant le 15 octobre 2019)**

Mercredi 23 octobre 2019 à Morogues de 9h à 17h.

**RENCONTRES ST HUBERT (inscription avant le 5 octobre 2019)**

Samedi 19 octobre 2019 au Domaine du Boulay de 13h30 à 18h.

**FORMATION CHASSE A L'ARC (inscription avant le 1<sup>er</sup> octobre 2019)**

Samedi 12 octobre 2019 à Morogues de 9h à 17h.

**GRAND GIBIER : HYGIENE ET VENAISON (inscription avant le 31 octobre 2019)**

Vendredi 15 novembre 2019 au siège de la FDC 18 à Bourges de 13h30 à 18h.

**BECASSE : LECTURE D'AILE, SEXAGE, et BAGUAGE (inscription avant le 22 novembre 2019)**

Vendredi 29 novembre 2019 au siège de la FDC 18 à Bourges de 15h à 18h.

Baguage (facultatif) de 19h à 22h.

# Heures légales

## du lever et du coucher du soleil à Bourges

EN TENANT COMPTE DE L'HEURE D'ÉTÉ ET D'HIVER

Les horaires pour la chasse du gibier d'eau dans le CHER sont fixés 2 heures avant et 2 heures après l'heure légale du lever et coucher du soleil.

Les horaires pour la chasse des autres gibiers dans le CHER sont fixés 1 heure avant et 1 heure après l'heure légale du lever et coucher du soleil.

Pour les 6 espèces suivantes: colin; faisan; perdrix; caille; lièvre et lapin classé gibier (\*) la chasse ne peut s'exercer qu'entre 8 heures 30 et 17 heures 30.

Ces horaires ne sont applicables qu'à condition que la chasse de l'espèce concernée soit ouverte.

\* Le lapin de garenne n'est plus classé nuisible sur le département du Cher.

SEPTEMBRE 2019				OCTOBRE 2019				NOVEMBRE 2019				DÉCEMBRE 2019			
															
D	1	07h07mn	20h32mn	M	1	07h48mn	19h30mn	V	1	07h34mn	17h33mn	D	1	08h17mn	17h00mn
L	2	07h09mn	20h30mn	M	2	07h50mn	19h28mn	S	2	07h35mn	17h31mn	L	2	08h19mn	16h59mn
M	3	07h10mn	20h28mn	J	3	07h51mn	19h26mn	D	3	07h37mn	17h29mn	M	3	08h20mn	16h59mn
M	4	07h12mn	20h26mn	V	4	07h53mn	19h24mn	L	4	07h38mn	17h28mn	M	4	08h21mn	16h59mn
J	5	07h13mn	20h24mn	S	5	07h54mn	19h22mn	M	5	07h40mn	17h26mn	J	5	08h22mn	16h58mn
V	6	07h14mn	20h21mn	D	6	07h55mn	19h20mn	M	6	07h41mn	17h25mn	V	6	08h23mn	16h58mn
S	7	07h16mn	20h19mn	L	7	07h57mn	19h18mn	J	7	07h43mn	17h24mn	S	7	08h24mn	16h58mn
D	8	07h17mn	20h17mn	M	8	07h58mn	19h16mn	V	8	07h44mn	17h22mn	D	8	08h25mn	16h58mn
L	9	07h18mn	20h15mn	M	9	08h00mn	19h14mn	S	9	07h46mn	17h21mn	L	9	08h27mn	16h57mn
M	10	07h20mn	20h13mn	J	10	08h01mn	19h12mn	D	10	07h48mn	17h19mn	M	10	08h28mn	16h57mn
M	11	07h21mn	20h11mn	V	11	08h02mn	19h10mn	L	11	07h49mn	17h18mn	M	11	08h28mn	16h57mn
J	12	07h22mn	20h09mn	S	12	08h04mn	19h08mn	M	12	07h51mn	17h17mn	J	12	08h29mn	16h57mn
V	13	07h24mn	20h07mn	D	13	08h05mn	19h06mn	M	13	07h52mn	17h16mn	V	13	08h30mn	16h57mn
S	14	07h25mn	20h05mn	L	14	08h07mn	19h04mn	J	14	07h54mn	17h14mn	S	14	08h31mn	16h57mn
D	15	07h26mn	20h03mn	M	15	08h08mn	19h02mn	V	15	07h55mn	17h13mn	D	15	08h32mn	16h58mn
L	16	07h28mn	20h01mn	M	16	08h10mn	19h00mn	S	16	07h57mn	17h12mn	L	16	08h33mn	16h58mn
M	17	07h29mn	19h59mn	J	17	08h11mn	18h59mn	D	17	07h58mn	17h11mn	M	17	08h33mn	16h58mn
M	18	07h30mn	19h57mn	V	18	08h13mn	18h57mn	L	18	08h00mn	17h10mn	M	18	08h34mn	16h58mn
J	19	07h32mn	19h55mn	S	19	08h14mn	18h55mn	M	19	08h01mn	17h09mn	J	19	08h35mn	16h59mn
V	20	07h33mn	19h53mn	D	20	08h16mn	18h53mn	M	20	08h02mn	17h08mn	V	20	08h35mn	16h59mn
S	21	07h35mn	19h51mn	L	21	08h17mn	18h51mn	J	21	08h04mn	17h07mn	S	21	08h36mn	17h00mn
D	22	07h36mn	19h49mn	M	22	08h19mn	18h49mn	V	22	08h05mn	17h06mn	D	22	08h36mn	17h00mn
L	23	07h37mn	19h46mn	M	23	08h20mn	18h48mn	S	23	08h07mn	17h05mn	L	23	08h37mn	17h01mn
M	24	07h39mn	19h44mn	J	24	08h22mn	18h46mn	D	24	08h08mn	17h04mn	M	24	08h37mn	17h01mn
M	25	07h40mn	19h42mn	V	25	08h23mn	18h44mn	L	25	08h10mn	17h04mn	M	25	08h38mn	17h02mn
J	26	07h41mn	19h40mn	S	26	08h25mn	18h42mn	M	26	08h11mn	17h03mn	J	26	08h38mn	17h03mn
V	27	07h43mn	19h38mn	D	27	07h26mn	17h41mn	M	27	08h12mn	17h02mn	V	27	08h38mn	17h03mn
S	28	07h44mn	19h36mn	L	28	07h28mn	17h39mn	J	28	08h14mn	17h02mn	S	28	08h39mn	17h04mn
D	29	07h46mn	19h34mn	M	29	07h29mn	17h37mn	V	29	08h15mn	17h01mn	D	29	08h39mn	17h05mn
L	30	07h47mn	19h32mn	M	30	07h31mn	17h36mn	S	30	08h16mn	17h00mn	L	30	08h39mn	17h06mn
				J	31	07h32mn	17h34mn					M	31	08h39mn	17h07mn



Dommmages et vie privée



Épargne et retraite



Partenaire de votre Fédération,  
Monceau Assurances fédère des sociétés d'essence mutualiste diversifiées,  
fortes d'une expérience de 200 ans en assurance de dommages et  
responsabilités (automobile, van, habitation, multirisque agricole,  
commerces, chasse, vie privée) et de plus de 60 ans en assurance de  
personnes (épargne-assurance vie, retraite, prévoyance, santé).

**Trouvez l'agence la plus proche de chez vous**

**Bourges - Hervé Blusson**  
62-62 bis, boulevard Lamarck  
02 48 70 30 03

[bourgeslamarck@monceauassurances.com](mailto:bourgeslamarck@monceauassurances.com)

**Saint-Amand-Montrond - Franck Le Diaudic**  
18, rue du Dr Coulon  
02 48 96 46 95

[saintamandmontrond@monceauassurances.com](mailto:saintamandmontrond@monceauassurances.com)

**Bourges - Hachemi Haddad**  
18, avenue du 11 Novembre Résidence La Source  
02 48 24 40 62

[bourges@monceauassurances.com](mailto:bourges@monceauassurances.com)

**Saint-Florent-sur-Cher - Thierry Gallais**  
1, avenue Gabriel Dordain  
02 48 55 38 32

[saintflorentsurcher@monceauassurances.com](mailto:saintflorentsurcher@monceauassurances.com)

**Vierzon - Catherine Refait**  
40, rue Jules Louis Breton  
02 48 75 08 80  
[vierzon@monceauassurances.com](mailto:vierzon@monceauassurances.com)

**[www.monceauassurances.com](http://www.monceauassurances.com)**

# SOLOGNE SHOOTING CLUB

COACHING • BALL-TRAP • EVENEMENTS



Charles BARDOU Manager & Coach



Le Haut vol



Le rabbit



Le gibier d'eau



Le Club House

# CHÊNE ROND SHOOTING CLUB

COACHING • BALL-TRAP • EVENEMENTS



Le Club House



Le Haut vol



Le rabbit



Le gibier d'eau



La Plate Forme

## LE PLUS GRAND STAND FRANÇAIS

### ÉQUIPEMENTS :

24 parcours de chasse  
65 postes de tir,  
190 lanceurs  
5 tours de haut vol  
1 mur de battue haut vol  
1 plate-forme

(4 étages : 3, 6, 9 et 12 mètres)

### DISCIPLINES :

Ecole de tir  
Parcours de chasse  
Sanglier courant (en cours)  
Coaching individuel

### OUVERT :

du LUNDI au DIMANCHE  
TOUTE L'ANNEE  
de 9H00 à 18H30  
Fermeture le mardi

### Renseignements auprès de : Pascale Martin

Tél. 02 54 76 12 72  
contact@sologne-shooting-club.com

Domaine de Courgenau - RD 35  
41600 CHAUMONT S/THARONNE

### ÉQUIPEMENTS :

14 parcours de chasse  
50 postes de tir  
110 lanceurs  
3 tours de haut vol  
1 fosse  
1 plate-forme

### DISCIPLINES :

Parcours de chasse  
Fosse  
Compak Sporting  
Sanglier courant

### OUVERT :

du LUNDI au DIMANCHE  
TOUTE L'ANNEE  
de 9H00 à 18H30  
Fermeture le mardi

### Renseignements auprès de : Elisa

Tél. 02 38 29 20 75  
contact@chene-rond-shooting-club.com

Route de Bourges - RD940  
45720 COULLONS

DANS CHAQUE  
CHASSEUR  
SOMMEILLE UN  
GRAND FUSIL.

ALORS,  
POUR DEVENIR  
UN «SABRE»  
À LA CHASSE,  
NOUS VOUS  
PROPOSONS :

le diagnostic de votre  
niveau de tir pour  
définir un entraînement  
personnalisé et un  
suivi de progression

Vos objectifs seront  
la clé de votre future  
réussite

DU DÉBUTANT  
AU CONFIRMÉ

NOS PARTENAIRES :

Perazzi

FCB

LAPORTE

Blaser

Suivez-nous sur : [www.shooting-club.com](http://www.shooting-club.com)

BALL-TRAP  
SHOOTING  
CLUB